

**PAGES
MANQUANTES**

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN

Propriétaire et Rédacteur-en-chef



LE MONUMENT JACQUES-CARTIER

Inauguré à Saint-Malo, France, le 23 juillet, 1905.

Le Monument Jacques-Cartier

M. Ernest Myrand propose l'achat d'une réplique de ce monument, réplique qui serait placée sur le Carré Jacques-Cartier, à Québec (voir, page 264 de la présente livraison).

1912

Bonne et heureuse année à tous nos lecteurs!

Ce qu'il faut à l'enfant

Voulez-vous conserver à votre enfant son innocence, sa pureté? Encouragez-le à communier souvent, ou du moins ne l'empêchez pas de communier lorsque son directeur l'y engage. Combien de pères et de mères sont, sans le vouloir, par un zèle mal entendu, la cause première de la perte de leurs enfants! Combien n'en ai-je pas connus qui ont été la cause directe et fatale de cette corruption qu'ils redoutaient si vivement! Ce n'est pas la communion fréquente que vous devez craindre pour votre enfant, c'est au contraire sa négligence à communier, son peu d'ardeur pour le divin Sacrement. Tout à est redouter pour un enfant qui s'éloigne de Dieu Dans les premiers siècles, les enfants étaient admis comme les hommes faits à la communion de chaque jour; ils puisaient dans le Sacrement de Jésus-Christ cette forte sève de vie chrétienne, cet esprit de prière et de ferveur qui a donné à l'Eglise des saints et des martyrs de dix, douze et quinze ans. Le bras de Dieu n'est pas raccourci. Les mêmes moyens produiront en notre siècle les mêmes effets, et la communion donnée à l'enfance y fera encore germer des saints.

MGR DE SEGUR.

Pensée pédagogique

L'Education du premier âge, qu'on ne s'y trompe pas, est le fond, la base de tout ce qui recevra plus tard son développement dans l'Education la plus avancée, et son application même dans tout le cours de sa vie. En toutes choses, tout dépend des principes. C'est une vérité banale à force d'être vraie; mais c'est surtout en fait d'Education qu'il faut y prendre garde et qu'on doit s'attacher aux principes les meilleurs, les poser fortement dès l'abord et les suivre avec persévérance.

(L'enfant, sa première éducation.)

MGR DUPANLOUP.

L'âme de l'enfant

L'âme candide de l'enfant n'est pas seulement une page blanche que nous devons prendre garde de profaner en la maculant de traits incorrects, mais c'est aussi une feuille de verre sensibilisée, sur laquelle les images des objets qu'on lui présente vont aller s'imprimer fidèlement, un miroir qui va refléter les objets eux-mêmes, tels que les circonstances les exposeront dans le champ de son action.

cath
4 an
183,
les é
soit
en 1
avec
rienc
sanct
I
année
le cou
des n
est-ell
çons s
rité éc
plus o
une at
En
certific
se prés
Le
ves ora
Le
la comm
"1
phrase e
La
2°
du systè
3°
Les
surveilla

PEDAGOGIE

LE CERTIFICAT D'ETUDES

La durée des études primaires, d'après le programme du Comité catholique, est de huit années, qui se répartissent comme suit : *cours élémentaire*, 4 ans; *cours intermédiaire*, 2 ans; *cours supérieur*, 2 ans. En 1909-10, il y avait 183,335 élèves catholiques dans les écoles élémentaires sous contrôle, 82,836 dans les écoles intermédiaires sous contrôle et 26,168 dans les académies sous contrôle(1), soit un total de 292,339 élèves qui ont fréquenté les écoles primaires catholiques en 1909-10.

Sur ce total de trois cent mille élèves près, combien parcourront en entier et avec succès l'un des trois cycles ? combien parcourront les trois cycles ? L'expérience nous apprend que ce calcul approximatif n'est pas possible, attendu qu'aucune sanction ne couronne les études primaires, chez nous.

Les statistiques nous apprennent bien qu'il y a tant d'élèves dans chaque année des trois cours; mais combien parmi ces élèves terminent le cours élémentaire, le cours intermédiaire, le cours supérieur ? On ne peut le savoir: le certificat d'études n'est pas encore établi. Aussi la durée de la fréquentation scolaire ou scolarité est-elle trop courte, règle générale. Peu d'élèves des écoles rurales, chez les garçons surtout, se rendent au cours intermédiaire. L'une des causes de cette scolarité écourtée, ne résiderait-elle pas dans le fait qu'il importe peu d'aller à l'école plus ou moins longtemps puisque les élèves en sortent sans emporter aux parents une attestation de leur degré d'instruction ?

En France, tous les enfants sont obligés de se présenter aux examens du certificat d'études primaires avant d'être libérés de l'obligation scolaire: ils peuvent se présenter à ces examens à l'âge de 12 ans.

Les épreuves de l'examen sont de deux sortes: les épreuves écrites et les épreuves orales.

Les épreuves écrites ont lieu à huis clos, sous la surveillance des membres de la commission. Elles comprennent:

1° Une dictée d'orthographe de quinze lignes au plus; le point final de chaque phrase est indiqué.

La dictée peut servir d'épreuve d'écriture courante.

2° Deux questions d'arithmétique portant sur les applications du calcul et du système métrique, avec solution raisonnée.

3° Une rédaction d'un genre très simple (récit, lettre, etc.).

Les jeunes filles exécutent, en outre, un travail de couture usuelle, sous la surveillance d'une dame désignée à cet effet.

(1) Rapport du Surintendant, 1909-10, p. XVII.

Les textes et les sujets de composition, choisis par l'inspecteur d'académie, sont remis, à l'ouverture des épreuves, sous pli cacheté, au président de la commission." (Règlements officiels).

Les *épreuves orales* sont publiques. Elles se passent devant une commission unique présidée par l'inspecteur et comprennent :

- 1° Une lecture expliquée, accompagnée de la récitation d'un morceau choisi sur une liste présentée par le candidat;
- 2° Des questions d'histoire et de géographie.

Comme les épreuves écrites, les épreuves orales sont appréciées au moyen d'un chiffre variant de 0 à 10.

La durée de l'ensemble des épreuves orales ne doit pas excéder un quart d'heure pour chaque candidat.

Les points obtenus pour ces épreuves sont ajoutés aux points obtenus pour les épreuves écrites.

Nul n'est définitivement déclaré apte à recevoir le certificat d'études s'il n'a obtenu la moitié au moins du total maximum des points accordés pour les deux catégories d'épreuves.

Outre les matières énoncées au règlement, l'examen peut comprendre, sur la demande du candidat, un exercice de dessin linéaire et des interrogations sur l'agriculture.

Il est fait mention, sur le certificat, des matières complémentaires pour lesquelles le candidat a obtenu au moins la note 5.

Le procès-verbal de l'examen est transmis à l'inspecteur d'académie, qui, après avoir vérifié la régularité des opérations, délivre, s'il y a lieu, le certificat d'études.

Dans le mois qui suit la clôture des sessions, l'inspecteur d'académie adresse au recteur un compte rendu statistique des résultats obtenus dans son département. Le recteur adresse au Ministre un compte rendu analogue pour tous les départements de son ressort.

Ce sont les *commissions cantonales* qui jugent l'aptitude des aspirants et des aspirantes au certificat d'études primaires élémentaires. Ces commissions sont nommées par les recteurs (1) sur la proposition des inspecteurs d'académie. Ces commissions se réunissent chaque année, sur la convocation de l'inspecteur d'académie, soit au chef-lieu de canton, soit dans une commune centrale désignée à cet effet. L'inspecteur primaire du ressort est président de droit de ces commissions.

Cette institution du certificat d'études primaires est donc sérieuse. Elle permet aux autorités de contrôler les efforts du personnel enseignant et aux parents de constater le travail et le succès de leurs enfants.

Comme les examens du certificat d'études portent sur :

(1) Le Recteur est placé à la tête de chaque Académie. Il y a 17 Académies, en France, ou division territoriale établie aux fins de l'instruction publique. Les Recteurs ont sous leur autorité tous les fonctionnaires de l'Enseignement public supérieur, secondaire ou primaire.

la Dictée
l'Écriture
l'Arithmétique
la Rédaction

la Lecture expliquée
la Récitation
la Géographie
l'Histoire

ce sont ces matières qui requièrent presque tout le temps de la classe.

Et comme la dictée, la rédaction et la lecture servent à contrôler l'enseignement de la grammaire, de la morale et de l'instruction civique, on peut conclure que les épreuves du certificat d'études portent sur l'ensemble des programmes.

En Suisse, dans le canton de Fribourg, que j'ai visité plus particulièrement, c'est le *Livret scolaire* qui atteste du degré d'instruction de chaque enfant de la région. Pour chaque élève entrant à l'école, il est établi un *Livret scolaire* conformément aux prescriptions de la loi. Ce livret reproduit les indications du registre de profession et du registre matricule; il contient en outre, les notes qu'ont obtenues les élèves durant leur scolarité. Ce livret accompagne l'élève jusqu'à sa sortie de l'école primaire—le cours est de dix années—. Avant de recevoir son certificat d'*émancipation*, l'élève de l'école primaire suisse doit subir un examen final. Nul n'est admis aux cours complémentaires (écoles primaires supérieures), à l'enseignement secondaire ou spécial, s'il ne produit son *Livret scolaire*.

Ne serait-il pas temps, dans la province de Québec, d'étudier sérieusement cette question du certificat d'études. Grâce à la bonne volonté de notre population, la fréquentation scolaire, considérée au point de vue de la présence moyenne en classe, est bonne. Mais ce qui manque et aux parents et à l'élève, c'est la sanction aux différents cours de l'école primaire. Trois certificats d'études volontaires, établissant que l'élève a suivi avec succès: 1° les quatre années du cours élémentaire; 2° les deux années du cours intermédiaire; 3° les deux années du cours supérieur, créeraient une saine émulation: le certificat d'études primaires serait recherché, parce que aux yeux des parents et à ceux de l'élève il aurait un sens précis et pratique.

C.-J. MAGNAN.

CHEZ LES GRANDS EDUCATEURS

"Pages oubliées"

IL FAUT RENDRE L'ÉTUDE AGREABLE

Remarquez un grand défaut des éducations ordinaires: on met tout le plaisir d'un côté, et tout l'ennui de l'autre; tout l'ennui dans l'étude, tout le plaisir dans les divertissements. Que peut faire un enfant, sinon supporter impatiemment cette règle, et courir ardemment après les jeux?

Tâchons donc de changer cet ordre; rendons l'étude agréable; cachons-la sous l'apparence de la liberté et du plaisir; souffrons que les enfants interrompent quelquefois l'étude par de petites saillies de divertissements; ils ont besoin de ces distractions pour délasser leur esprit.

Laissons leur vue se promener un peu, permettons-leur même de temps en temps quelque digression ou quelque jeu, afin que leur esprit se mette au large, puis ramenons-le doucement au but. Une régularité trop exacte pour exiger d'eux des études sans interruption leur nuit beaucoup; souvent ceux qui les gouvernent affectent cette régularité parce qu'elle leur est plus commode qu'une sujétion continuelle à profiter de tous les moments. En même temps ôtons aux divertissements des enfants tout ce qui peut les passionner trop; tout ce qui peut délasser l'esprit, lui offrir une variété agréable, satisfaire sa curiosité pour les choses utiles, exercer le corps aux arts convenables, tout cela doit être employé dans les divertissements des enfants; ceux qu'ils aiment le mieux sont ceux où le corps est en mouvement; ils sont contents pourvu qu'ils changent souvent de place, un volant ou une boule suffit. Ainsi il ne faut pas être en peine de leurs plaisirs; ils en inventent assez eux-mêmes; il suffit de les observer avec un visage gai et de les modérer dès qu'ils s'échauffent trop. Il est bon seulement de leur faire sentir, autant qu'il est possible, les plaisirs que l'esprit peut donner, comme la conversation, les nouvelles, les histoires, et plusieurs jeux d'industrie qui renferment quelque instruction. Tout cela aura son usage en son temps; mais il ne faut pas forcer le goût des enfants là-dessus; un jour leur corps sera moins disposé à se remuer, et leur esprit agira davantage.

FENELON.

(L'Education des filles).

NOTES PEDAGOGIQUES

Je veux bien profiter de votre généreuse hospitalité pour communiquer à vos lecteurs quelques-unes de mes notes prises un peu au hasard de mes lectures pédagogiques.

Pour débiter, je parlerai de la langue française. L'enseignement de la langue maternelle demeure toujours, après la religion, la partie la plus importante du programme. "Elle forme, dit Bréal, le commencement et le centre des études, elle est pour les élèves le principal instrument de progrès."

Aussi bien les "Amis de la Langue française" ont-ils senti le besoin,—même en France—de former une ligue qui porte un titre un peu compliqué: "Société Nationale pour la défense du génie français et la protection de la langue française contre les mots étrangers, les néologismes inutiles, et toutes les déformations qui la menacent."

On dirait que l'on veut copier là-bas notre excellente Société du ^a er français. On se plaint de l'introduction des mots étrangers dans les rues des ville

françaises, "à la devanture des boutiques, sur les voitures publiques, à la porte des hôtels et des restaurants, dans les lieux de plaisir, dans les journaux, dans les catalogues de magasins, dans les jeux de toutes sortes, dans les relations mondaines, dans les expressions de la vie élégante, dans les appellations et les diminutifs de la vie familiale, dans le langage du commerce et de l'industrie, dans la terminologie de la mécanique et des mines, jusque dans les désignations de l'agriculture, pour les races d'animaux, pour les semences et les instruments aratoires."

L'on me pardonnera cette citation un peu longue peut-être: elle convient si bien à notre pays. Si je signale la fondation de cette société, c'est que je voudrais faire comprendre à toutes les commissions scolaires la nécessité de travailler à la défense du génie français et de la tradition nationale et de les protéger ici contre les influences qui pourraient les altérer. Qu'elles abonnent donc toutes les écoles qui dépendent d'elles au Bulletin du Parler français, afin que les instituteurs et les institutrices luttent avec plus d'efficacité contre l'emploi toujours inutile de mots étrangers dans la littérature, dans la presse, les usages mondains et dans la terminologie de l'industrie et des métiers. (Revue pédagogique, 15 septembre, 1911). Ne pourrait-on pas former dans chaque école, un peu considérable, un "Comité du Parler français?" Ce n'est pas impossible, puisque cette institution existe déjà dans un grand nombre de maisons, v. g. chez les Cleres de Saint-Viateur.

CONTAMINATION MORALE PAR L'ATELIER.

"L'enfant ne doit pas entrer à l'usine avant que l'âge ait suffisamment développé ses forces physiques, intellectuelles et morales; sinon, l'œuvre de son éducation sera détruite." Telles sont les paroles qu'on peut lire dans la grande charte du Travail, l'encyclique *Rerum novarum*. Telle est aussi la préoccupation des éducateurs dans les villes. Je la trouve bien formulée dans un remarquable article paru dans la Réforme Sociale du 15 octobre, 1911. L'analyse en serait trop longue. Mais une enquête sociale sur le travail des enfants dans les manufactures devient nécessaire chez nous. Et puis, nous ne devons pas abandonner ceux qui sont d'âge d'admission au travail de l'usine. Ces jeunes gens sont à l'âge critique, "celui où les passions bouillonnent, où l'expérience fait défaut. Leur liberté jusque-là contenue les grise. Dans leur famille, dans les écoles catholiques, on s'est ingénié à écarter d'eux les dangers moraux; et les voilà qui arrivent à l'usine!" Quelle protection ont-ils pour sauvegarder leur vertu et leur honneur? On demande toujours beaucoup aux instituteurs, parce qu'on peut toujours compter sur leur dévouement. Me serait-il permis de leur exprimer un désir? Celui de les voir travailler à la préservation morale de l'adolescence par les œuvres patronales.

LA BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE.

Le *Canadian Teacher* du 1er novembre nous dit que la plus grande force pour éveiller les intelligences après le maître, c'est la bibliothèque. Il faut former les enfants à l'amour du livre, pour que plus tard ils puissent charmer leurs loisirs

par des lectures instructives. Hélas! dans beaucoup d'écoles, on n'a pas sous la main ces bons amis qui viennent éveiller dans les esprits et les cœurs ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé. Pourtant, nous sommes plus privilégiés à Montréal. Autrefois, on avait commencé la création de bibliothèques scolaires dans un certain nombre d'écoles. Pour des raisons que j'ignore, l'allocation annuelle a été supprimée. Cette année pourtant, on a bien voulu voter cent vingt-cinq dollars pour la nouvelle école Garneau (institutrices laïques); et cinquante à l'Académie Marchand (institutrices laïques également).

CAISSES SCOLAIRES.

Elles sont enfin établies ces caisses, dont nous avons demandé tant de fois la fondation. On travaillera à former une génération sobre, économe, laborieuse et prévoyante. Dans un avenir assez rapproché peut-être, on verra se réaliser le désir que je formulais à la fin de l'année scolaire 1908: "Pourquoi donc ne pas associer à l'épargne scolaire la pratique plus féconde, plus éducative de la mutualité contractée dès la première jeunesse et destinée non seulement à améliorer le présent, mais aussi à préparer de bonne heure la sécurité de la vieillesse elle-même?" Quels sont les moyens d'arriver à ce but?

Je les citais à cette époque en rappelant le deuxième congrès de la mutualité scolaire qui s'est tenu à Liège en 1905:

1) "L'Instituteur fera comprendre, par des moyens intuitifs, les avantages de la prévoyance et de la *mutualité*, et fera contracter l'habitude de les pratiquer dès l'entrée de l'enfant à l'école.

2) Le concours des parents s'obtiendra principalement par des causeries familières.

3) L'enseignement de la prévoyance figurera au tableau de l'emploi du temps de l'école primaire et de l'école d'adultes avec celui de la tempérance."

Il ne faut jamais se lasser de faire des suggestions, même quand on fait de propos délibéré la sourde oreille.

ABBE PHILIPPE PERRIER.

UN MONUMENT A JACQUES CARTIER

Le découvreur du Canada, Jacques Cartier, n'a pas encore de monument digne de lui à Québec, la capitale de la Nouvelle-France.

Depuis longtemps déjà, M. Ernest Myrand, historien renommé, réclame pour l'immortel marin de Saint-Malo un monument digne de son courage et de son génie. Dans son beau livre "*Une fête de Noël sous Jacques Cartier*", M. Myrand suggère qu'un monument soit élevé en l'honneur de Jacques Cartier, sur l'un des boulevards de Québec-Est.

Dès 1888, année de la première édition d'*Une Fête de Noël sous Jacques Cartier*, page 256, M. Myrand écrivait :

"A Québec nous avons une division municipale qui porte le nom de quartier "*Jacques-Cartier*," un marché "*Jacques-Cartier*," une rue "*Jacques-Cartier*", très bien nommée celle-là, parce qu'elle traverse dans toute sa longueur la presqu'île de la Pointe-aux-Lièvres et nous mène, par le pont Bickell, droit au site de l'hivernage des vaisseaux du Découvreur en 1535-36.

"Nous avons encore dans le collège électoral du comté de Québec une paroisse qui porte le nom de St-Gabriel de Val-"*Cartier*"; puis encore, dans le même comté, le grand lac et le petit lac "*Jacques-Cartier*". Enfin la belle et pittoresque rivière "*Jacques-Cartier*" qui donne son nom à la vallée qu'elle arrose; elle coule dans les trois comtés de Montmorency, Québec, Portneuf, avant de se jeter dans le Saint-Laurent qu'elle atteint près de la paroisse Cap-Santé.

"Mais toute cette nomenclature géographique et cadastrale ne suffit pas à la renommée historique du célèbre marin.

"Aussi, sur la façade du Palais législatif, dans une des ouvertures du campanile dédié à Jacques Cartier, le gouvernement de la province de Québec va-t-il placer la statue, grandeur héroïque, de l'illustre découvreur? Certes, le piédestal sera digne de l'œuvre de notre éminent artiste sculpteur Hébert, car elle dominera à cette hauteur, près de quatre cents pieds, l'estuaire de la rivière St-Charles, de cette historique rivière Cabir-Coubat qui vit entrer dans ses eaux, le matin du 14 septembre 1535, trois petits navires pavoisés aux couleurs de France, qui portaient l'Évangile et l'avenir du Canada!

"A Québec donc, et très probablement avant l'an de grâce 1892, nous aurons cette statue que le patriotique écrivain Emile Chevalier cherchait vainement, en 1868, sur les boulevards de Saint-Malo, de Rennes et de Paris."

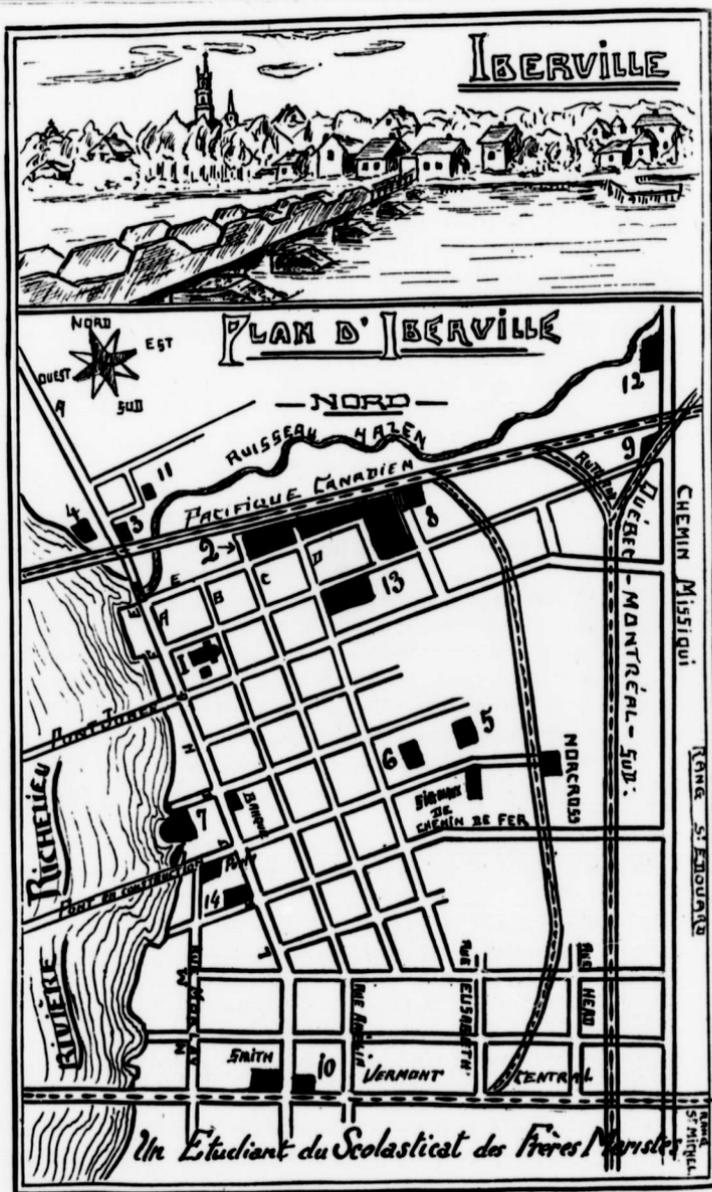
Le rêve de l'écrivain français s'est réalisé, grâce au poète Botrel. Le 23 juillet 1905, on procédait, à Saint-Malo, avec une grande solennité, à l'inauguration de la statue du célèbre découvreur. Mais le désir de l'historien canadien n'a pas encore été accompli.

Pourtant, M. Myrand n'a cessé de plaider la cause du grand découvreur. La page que nous citons il y a un instant, il la reproduisait dans la deuxième édition de son livre, en 1890.

Il est revenu à la charge, en 1908, devant le comité d'histoire et d'archéologie aux Fêtes du Tricentenaire de Québec et proposa qu'un subside de \$5,000.00 fût voté pour l'achat d'une réplique du monument de Cartier à Saint-Malo, réplique qui serait placée sur l'un des boulevards de Québec-Est, boulevard tout indiqué par l'emplacement de la Halle Jacques-Cartier, que l'on va démolir.

Evidemment, M. Myrand n'est pas un lâcheur et quand il forme un projet il y tient, et prétend bien le mener à bonne fin.

Nous l'y aiderons.



joli
scol
gen
nous
conc
spéc

et av
son o
l'étu
peinc
dans

S
lation.
quais,

A
de ces
le gén
Christi
limites
ment A
Christi
de Chri
Napier,
seigneur
rités, air
district
fut inco

NOTRE CONCOURS

"Une Monographie Régionale."

Le scolasticat des Frères Maristes, d'Iberville, nous a communiqué un très joli essai de monographie paroissiale. Ce superbe travail est dû à un étudiant du scolasticat, et fait honneur à la congrégation qui l'a formé. C'est un modèle du genre: nous en recommandons la lecture aux instituteurs et aux institutrices, qui, nous en sommes certains, voudront imiter l'étudiant d'Iberville. Comme le concours est ouvert aux seules académies rurales, nous avons accordé une prime spéciale à l'auteur de la monographie de Ste-Athanase-d'Iberville.

Cette monographie, nous la publions avec fierté pour nos écoles catholiques et avec une légitime satisfaction personnelle. Le concours annoncé dans la livraison de décembre n'aurait-il pour résultat que d'avoir provoqué l'effort heureux de l'étudiant du scolasticat des Frères Maristes, nous serions déjà bien payé de nos peines.

Mais nous sommes certain que plusieurs autres travaux du genre seront publiés dans *L'Enseignement Primaire*, après avoir été classés par le jury.

"ESSAI DE MONOGRAPHIE PAROISSIALE"

Saint-Athanase d'Iberville

SOMMAIRE.—1. Origines et noms.—2. Situation géographique, superficie, population.—3. Edifices publics.—4. Industrie.—5. Agriculture, pêche.—6. Débouchés, quais, routes.—7. Partie historique.—8. Education.—9. Hommage.—10. Légende.

I.—ORIGINES ET NOMS.

Au point de vue civil.—Le Sieur Sabrevois de Bleury fut le premier seigneur de ces terres, concédées en 1733 par Charles, marquis de Beauharnois. En 1781, le général anglais Gabriel Christie en devint le second seigneur. Son fils, Napier Christie Burton, troisième seigneur, lui succéda, et réserva un domaine privé dans les limites mêmes de la ville actuelle d'Iberville. Cette localité s'appelait originiairement *Bleury*. En 1840, W. Plender Leath Christie, enfant naturel de Gabriel Christie, et quatrième seigneur, bâtit un manoir, et changea le nom de *Bleury* en celui de *Christieville*. Les rues furent désignées par des noms de famille, comme: rues Napier, Christie, Burton, Mary, Ann, Amelia; d'autres, par des noms d'agents seigneuriaux, tels que: rue Edmond, rue Henry; d'autres, par certaines particularités, ainsi que: rues du Marché, du Pont, du Collège. Enfin, après la création du district d'Iberville en 1857, dans le comté du même nom formé en 1853, le village fut incorporé en ville sous le nom d'*Iberville*, en 1859.

Au point de vue religieux.—Ce nouveau berceau de colonisation, connu des paroisses environnantes sous le nom de *Mille-Roches* (à cause des rapides du Richelieu en cet endroit), fut constitué en mission catholique en 1821. Mgr Lartigue choisit le terrain pour une chapelle et un presbytère, et Mgr Plessis mit cette future paroisse sous le patronage de saint Athanase, docteur de l'Eglise. En 1826, cette mission devint paroisse régulière. Après l'incendie du presbytère, on en bâtit un autre en pierre, en 1838. Bientôt une église plus vaste fut jugée nécessaire; elle fut bénite en 1848.

2.—SITUATION GEOGRAPHIQUE, SUPERFICIE, POPULATION.

La paroisse, d'une étendue de 17,877 acres et d'une population de 2,700 âmes, est située sur la rive droite de la rivière Richelieu, à l'ouest, et vis-à-vis Saint-Jean(1); à l'est, il y a les paroisses de Saint-Grégoire et de Saint-Alexandre; au nord, le village de Notre-Dame-de-Richelieu et Marieville; au sud, Sainte-Anne-de-Sabrevois.

3.—EDIFICES PUBLICS.

Le Marché.—Bâti en 1831 pour débiter les provisions alimentaires. Aujourd'hui, bureau de la Corporation.

Le Palais de Justice.—Construit en 1861 par le comté d'Iberville.

Aqueduc.—L'appareil hydraulique, très ingénieux, alimente d'eau la ville et protège les citoyens contre le feu. L'eau, très bonne à boire, ne manque jamais. Les travaux, complétés en 1883, coûtèrent \$30,000.00.

Station du feu.—Un appentis abrite les voitures et accessoires. Le corps des pompiers comprend dix hommes, avec fourniment. Une salle spacieuse pour les réunions mensuelles.

Electricité.—Bâtisse datant de 1909; dépenses, \$20,000.00; pouvoir, 90 chevaux-vapeur; éclairage des rues et des maisons, 2,000 lampes. L'aqueduc, la station du feu et l'Electricité forment un unique corps de bâtiment, au bord de la rivière.

Bureau de poste.—Edifié en 1908; style moderne, évalué à \$25,000.00.

Banque.—Succursale de la banque des Cantons de l'Est. Date, 1902.

4.—INDUSTRIE.

Les Moulins.—Rien de plus vénérable que leur souvenir. Dès qu'un propriétaire obtenait une seigneurie en concession, il y installait un moulin à farine et une scierie, pour lui et les censitaires. Bleury eut donc les siens, et la large rivière lui fournit les pouvoirs d'eau. Citons les moulins des Mille-Roches et de la Barbotte.

(1) Ne pas confondre Iberville avec Saint-Jean-d'Iberville. Ce sont deux localités distinctes, ayant chacune leur Bureau de Poste.

Poterie Farrar.—Établie en 1841, elle livre sur commande au grand magasin Cassidy, de Montréal, des articles tels que: cruches, avec ou sans anses, des pots à beurre, à sirop, à fèves, à crème, à tabac, des crachoirs, des barils pour l'eau à la glace, etc. Ces objets, fabriqués avec la terre glaise de New-Jersey, sont vendus dans tout le Dominion.

Poterie Smith.—Spécialité: waterclosets.

Usine Bessette.—1861.—Fondeurs et fabricants de machines agricoles, et autres telles que: batteuses, cribles, scies, presses à foin, pompes, égreneurs, vélocipèdes, foulons automatiques.

Ateliers de taille de pierre.—Il y en a trois, dont le plus important appartient à la Compagnie Norcross qui exploite les carrières du Maine, du New-Hampshire, du Vermont, du Massachusetts, et de New-York. Grandes entreprises: Banque de Winnipeg; banque de Toronto, \$1,000,000.00; gare sud de Boston; mausolées, obélisques, bibliothèques, statues.

Manufacture de signaux de chemin de fer.—Fondée en 1911, cette maison fabrique des fusées et des torpilles. Les fusées rayonnent à un mille, la nuit; les torpilles, placées sur les rails, éclatent quand la locomotive passe dessus. Ces signaux ont pour but de stopper les trains à l'approche d'un danger.

5.—AGRICULTURE, PÊCHE.

Le bassin du Richelieu est très fertile en grains, en fourrages, en fruits et en légumes. Iberville, sis dans cette région fluviale, n'a garde d'oublier les traditions de nos ancêtres *habitants*, par l'exploitation du sol nourricier, par l'élevage des animaux domestiques et par le commerce des denrées de la ferme.

Les Mille-Roches fournissent aux marchés de St-Jean et de Montréal des anguilles très estimées. Revenus annuels: \$5,000.00.

6.—DEBOUCHES, QUAIS, ROUTES.

Iberville est comme un quadrilatère desservi par une grande rivière et trois grandes compagnies de chemin de fer, à savoir: le Pacifique Canadien, au nord; le Québec Montréal Sud, à l'est; le Vermont Central, au sud; et la rivière Richelieu, à l'ouest.

1.—D'abord le Richelieu, navigable maintenant du lac Champlain au fleuve Saint-Laurent, grâce en partie au canal Chambly. Trois ponts traversent la rivière: celui du Pacifique Canadien; celui du Vermont Central; et le pont Jones. Ce dernier, inauguré en 1827, à l'usage des piétons et des voitures, est dû à Robert Jones, propriétaire de Christeville qui y dépensa \$12,000.00. Revenus annuels de péage, \$6,000.00.

Parmi les principaux quais, nommons celui que fit creuser M. J.-I. Tarte, ancien ministre des Travaux publics, pour favoriser la navigation.

2.—La gare du Pacifique Canadien, construite en 1888, est sur la ligne transcontinentale d'Halifax à Vancouver.

3.—La gare d'Iberville-Jonction, de 1893, appartient au Québec Montréal Sud, et dessert la ligne Iberville, St-Hyacinthe, Sorel.

4.—La gare du Vermont Central, érigée en 1876, sur l'initiative du maire Dufresne, dessert la ligne St-Jean, Boston, New-London, et aussi l'embranchement de Farnham, Granby, Waterloo.

5.—Le New-York Central (Rutland) emprunte la voie du Pacifique Canadien d'Iberville à Montréal, et la gare du Québec Montréal Sud.

Les rues de la ville sont droites, larges, avec trottoirs en dalles ou en ciment, et bordées d'arbres.

7.—PARTIE HISTORIQUE.

Iberville est un ancien lieu de portage. Ses rives ont vu l'expédition de Champlain (1609); les voyages du P. Jogues, (1642-1646); l'expédition de Courcelles d'abord, et celle de Tracy, contre les Iroquois, (1666); le passage des troupes françaises commandées par Montcalm, Lévis et Bourlamaque (1758-1759); le siège du fort Saint-Jean, par le général américain Montgomery en 1775.

Ruisseau Hazen.—Ce cours d'eau tire son nom soit d'un tanneur qui avait là son établissement, ou d'un capitaine anglais Moses Hazen qui y résidait. Ce capitaine se joignit aux Bostonnais, lors de l'invasion de 1775.

Guerre civile de 1837-1838.—Elle eut ses contrecoups à Saint-Athanase. Les troupes anglaises profanèrent l'église, et plaintes de ce sacrilège furent adressées à Sir John Colborne par Mgr Bourget.

Hommes politiques.—Charles Laberge (1827-1874), député d'Iberville. Honoré Mercier (1840-1874), ancien premier ministre de la province de Québec.

8.—EDUCATION.

La première école remonte à la loi scolaire de 1824. La Législature du Bas-Canada ayant passé une autre loi en 1829, pour l'établissement d'écoles élémentaires, les Athanasiens en profitèrent pour fonder plusieurs écoles. Création de la commission scolaire à cette époque.

Collège académique.—Cette institution acheta de R. Jones, bourgeois d'Iberville, la propriété et la résidence de celui-ci, à l'embouchure du ruisseau Hazen. Ce Collège, sous la direction d'ecclésiastiques, s'ouvrit en 1864, pour se fermer, faute de ressources, en 1867.

Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—achetèrent, en 1868, le susdit établissement qui est aujourd'hui une de leurs écoles les plus prospères.

Les Frères Maristes, en 1885, appelés par les autorités religieuses, prirent possession de l'ancienne école des garçons, tenue avant eux par des prêtres et des laïques. Iberville est la résidence provinciale des Frères Maristes.

La ville a les deux écoles des Frères et des Sœurs; la campagne en a six, qui sont: deux, pour le rang Saint-Edouard; une, pour le rang Saint-Michel; une, pour Grande-Ligne; une, pour le 3e rang; et une, sur le bord de l'eau.

Il y a une église anglicane avec presbytère et école. Ces huit écoles catholiques et la dissidente comptent 400 élèves environ.

Le *Cercle d'études* des jeunes gens est dirigé par l'abbé Trudeau.

9.—HOMMAGE.

Seize curés se sont succédé dans le ministère curial de la paroisse de Saint-Athanase. M. J.-Charles Cormier est le curé actuel. En finissant, rendons un solennel hommage et offrons notre respectueuse reconnaissance au vaillant clergé de notre patrie, qui, par une vie pleine de lutttes et de labeurs, au sein de vastes territoires, a su façonner pièce par pièce, comme les abeilles leurs rayons, selon un mot justement célèbre, nos belles paroisses canadiennes.

10.—LEGENDE.

1 Eglise et presbytère	Rues principales:
2 Frères Maristes	A rue Napier
3 Sœurs de Notre-Dame	B rue Christie
4 Manoir seigneurial	C rue Burton
5 Palais de justice	D rue du Collège
6 Ecole de la ville	E rue du Pont
7 Aqueduc, feu, électricité	F rue Stevenson
8 Gare du Pacifique Canadien	G rue Henry
9 Gare d'Iberville-Jonction	H rue Edmond
10 Gare du Vermont Central	I rue Surveyor
11 Eglise anglicane	J rue du Marché
12 Cimetière catholique	K rue Mary
13 Bessette	L rue Ann
14 Poterie Farrar	M. rue Ferry
	N rue Paméla

Iberville, décembre, 1911.

SCOLATISCAT DES FRERES MARISTES.

HYGIÈNE

I

Enseignement de l'hygiène.

On s'inquiète, en certains quartiers, et avec raison, de savoir si l'on donne à l'enseignement de l'hygiène à l'école primaire, la place qui lui convient. Le "Programme du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique" est très explicite sur ce point.

Nos institutrices ne sauraient trop se pénétrer de l'extrême importance de ce sujet, et elles devraient en imprégner, pour ainsi dire, tout leur enseignement. Nous voulons bien croire que toutes les institutrices connaissent leur devoir sous ce rapport, mais toutes le remplissent-elles ?

Nous savons que dans un trop grand nombre d'écoles, on crache librement sur le plancher, qu'on y fait le balayage à sec, que l'on se soucie fort peu de l'aération et de la ventilation.

Est-ce que vraiment on a élaboré des programmes, promulgué des lois pour le simple plaisir d'ennuyer les gens ?

Nous le disons avec beaucoup de regret, dans certains quartiers, on traite cette question de l'enseignement et de la pratique de l'hygiène, comme une chose absolument négligeable. C'est une négligence contre laquelle il faut réagir.

Messieurs les Inspecteurs feraient une belle œuvre s'ils plaçaient en face de leurs responsabilités, les institutrices qui ne se conforment pas à leurs instructions sous ce rapport.

II

Aération et ventilation.

Pourquoi insiste-t-on autant sur la nécessité de bien aérer et de bien ventiler la classe ?

C'est parce que nous avons absolument besoin d'une grande quantité d'air pur pour nos poumons.

Le sang de nos veines vient puiser dans nos poumons l'oxygène dont il a besoin pour nourrir, réchauffer et vivifier nos tissus.

Où les poumons vont-ils puiser cet oxygène ?

Dans l'atmosphère qui entoure l'individu.

Supposons un local hermétiquement fermé, habité par un groupe de personnes qui y séjournent un certain temps. Ces personnes auront bientôt fait d'épuiser la somme d'oxygène que peut contenir cette pièce. Et par quoi sera remplacé cet oxygène ?

Par l'acide carbonique et les matières animales exhalés par ces mêmes individus. Alors, à la place de l'air pur saturé d'oxygène dont nous avons besoin, nous absorberons, à pleins poumons, un air usé chargé de matières toxiques comme l'acide carbonique et les autres déchets de la combustion de nos tissus. Nous respirerons un air qui a été respiré par d'autres personnes et nous en chargerons notre sang et tous nos organes. Cette manière de faire produit, dans très peu de temps, de graves résultats sur la santé générale.

Nous croyons que ces quelques observations sauront démontrer l'extrême nécessité de la ventilation et de l'aération de toutes les pièces où l'on doit séjourner.

Janvier, 1912.

J.-G. PARADIS, M. D.

1911
ce.

L.
main p
G
je puis
cette d
rendan
gnemer
Vo
2

Instituteurs et institutrices en disponibilité

Nous avons reçu plusieurs lettres à ce sujet, mais presque toutes les personnes qui nous ont donné leur nom sont actuellement engagées. Ce sont les instituteurs et les institutrices *en disponibilité* dont nous avons demandé les noms. Quant à celles et ceux qui occupent un poste, inutile de les mentionner ici, attendu que c'est pour venir en aide aux commissions scolaires qui ont besoin de titulaires dès maintenant.

Voici l'adresse de deux institutrices en disponibilité dont on nous a fourni les noms:

Dame Veuve Narcisse Thibault, Saint-Gabriel-de-Stratford-Centre, comté de Wolfe: Brevet élémentaire obtenu au Bureau des Examineurs des Trois-Rivières en 1878.

Marie-Clara Nadeau, Saint-Alexis, comté de Montcalm: Brevet élémentaire obtenu au Bureau central en 1908. Titulaire de l'école N° 4 de Saint-Alexis en 1910-1911.

Bureau central des examinateurs catholiques

ERREUR A CORRIGER.

A la 29e ligne de la page 153 de *l'Enseignement primaire*, livraison du mois de novembre 1911, remplacer le nom de Mlle LeBreux, M.-Adéline, par celui de Mlle Boisvert, M.-Lse-Clémentine. Cette dernière a obtenu le diplôme modèle français, avec la note "distinction".

Les écoles primaires et les écoles normales, en France, en Suisse et en Belgique

PREMIERE PARTIE—FRANCE—CHAPITRE III

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

I.—ORGANISATION PEDAGOGIQUE

B. GOUVERNE DU DIRECTEUR DE L'ECOLE

La direction générale de l'inspecteur primaire dont nous venons de parler est reprise en sous-main par le Directeur de chaque école et appliquée suivant les besoins du milieu.

Grâce à la cordiale bienveillance de M. Ravisé, Directeur de l'Ecole publique de Saint-Amand, je puis inclure ici les *Directions pédagogiques* qui viennent d'être transmises aux instituteurs de cette dernière localité. Lors de mon passage à Saint-Amand, le Directeur de l'Ecole publique, se rendant au désir de l'Inspecteur primaire, préparait déjà une direction pédagogique sur l'enseignement de la géographie pour la prochaine rentrée des classes (octobre 1909).

Voici ce document, un modèle du genre:

"Ecoles publiques de garçons de Saint-Amand"

DIRECTIONS PÉDAGOGIQUES

ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Toutes les branches d'enseignement doivent concourir au but que se propose d'atteindre l'école primaire.

Il convient donc tout d'abord de préciser ce but si l'on veut établir d'une façon rationnelle ce que doit être l'enseignement de la géographie.

"L'éducation intellectuelle, dit le règlement de 1882, telle que peut la faire l'école primaire publique, est facile à caractériser.

"Elle ne donne qu'un nombre limité de connaissances. Mais ces connaissances sont choisies de telle sorte que non seulement elles assurent à l'enfant tout le savoir pratique dont il aura besoin dans la vie, mais encore elles agissent sur ses facultés, forment son esprit, le cultivent, l'étendent et constituent vraiment une éducation."

Or, l'enseignement de la géographie, tel qu'il se pratiquait naguère et se pratique encore aujourd'hui, ne saurait répondre à cet idéal.

Enseignement mnémotechnique, telle était sa caractéristique; énumération plus ou moins sèche, noms à apprendre et à retenir, cartographie basée uniquement sur la direction générale des cours d'eau, et c'est tout. A la vérité, on y ajoutait aussi quelques idées fausses notamment sur le relief du sol, mais cela ne tirait pas à conséquence.

Dans tous les cas il n'y avait rien qui pût développer le jugement, provoquer la réflexion, éclairer la raison.

On en était réduit à se renfermer dans les connaissances pratiques, et, comme la mémoire seule jouait un rôle, le temps ne tardait pas à faire table rase du résultat péniblement obtenu par les six années d'efforts de la scolarité.

Mon intention ici n'est pas de critiquer: l'enseignement de la géographie ne pouvait être qu'en rapport avec l'état de cette science. Mais depuis quelques années elle a fait d'énormes progrès et dès maintenant son étude peut remplir un rôle véritablement éducatif.

Elle ne se contente plus de constater et de décrire ce qu'on trouve à la surface de la terre; elle en recherche les causes, en déduit les effets et les conséquences.

Elle procède de la même manière que les sciences physiques et naturelles et devient à ce titre une véritable science.

"La géographie, dit M. Buisson, n'est plus, ne peut plus être une science isolée et restreinte: elle ne décrit pas seulement, elle explique. La vue des phénomènes actuels suggère soit pour le passé, soit pour l'avenir, les plus fécondes inductions; les accidents du sol qu'on se bornait autrefois à enregistrer comme autant de bizarreries de la nature, ont trouvé eux-mêmes leurs lois, leurs raisons d'être, leur place dans une harmonie universelle."

Depuis quelques temps déjà des essais sont tentés pour entrer dans cette voie nouvelle.

Le premier, M. Foncin a lutté contre la division des continents en bassins, division qui ne saurait donner une idée juste d'un pays. Il a introduit la division par régions naturelles beaucoup plus logique et plus propre à donner une idée exacte du caractère particulier de chacune des différentes parties d'une contrée. D'autres, Lanier, Duval, Leap et Baudrillard, Vedel, etc., etc. ont introduit dans chaque leçon des lectures géographiques faisant aussi entrer en scène l'imagination et rendant l'enseignement plus attrayant. D'autres encore tels que Ferrand, Toutey, se sont efforcés de donner à leurs leçons mêmes une forme à la fois descriptive et énumératrice, expliquant certains phénomènes et recherchant quelquefois les causes de tel ou tel fait géographique. Il y a là un réel progrès et à mesure que de nouveaux ouvrages paraissent, on sent le courant s'affirmer de plus en plus vers un enseignement rationnel. C'est ainsi que MM. Dutilleul et Ramé, O. Reclus, Murgier, Rogie et Despiques posent les principes de la géographie scientifique avec assez de netteté et s'efforcent de les mettre en application.

Nous pouvons donc, dès maintenant, entrer résolument dans une nouvelle phase pour l'enseignement de la géographie. Autant que possible, en étudiant les phénomènes géographiques, nous en rechercherons les causes, nous en déterminerons les lois, nous en déduirons les conséquences. La raison sera aussi continuellement tenue en éveil et toutes les facultés intellectuelles seront mises en œuvre : observation, jugement, raisonnement, abstraction, généralisation. L'imagination s'élargit ; et quant à la mémoire, elle sera singulièrement soulagée dès lors qu'elle n'entrera plus seule en scène.

Ainsi donc, chaque phénomène géographique a ses lois, encore incomplètement connues, c'est possible, mais suffisamment pour qu'elles puissent entrer dans le domaine de l'enseignement.

Nous allons examiner comment, et dans quelle mesure elles peuvent nous servir dans notre enseignement.

Au point de vue pratique "ce que l'enfant destiné au travail professionnel a besoin de connaître, c'est la vie agricole, industrielle et commerciale des différentes régions de la France et du monde entier, leurs richesses naturelles, les voies de communication qui permettent les échanges" (Gréard).

Or cette vie agricole, industrielle et commerciale de chaque région ne s'est pas créée au hasard non plus que les voies de communication. Tout établissement humain n'est que la résultante des conditions du sol et du climat. Ces conditions du sol il nous faut d'abord les rechercher, après quoi nous tirerons les connaissances pratiques qui, ainsi déduites, auront des chances sérieuses d'être retenues.

L'écoulement ou l'infiltration des eaux, les richesses agricoles ou minérales, en un mot l'habitabilité d'un pays dépend essentiellement du relief du sol et de la nature des terrains qui le composent.

Nous étudierons donc d'abord ce relief et nous en ferons l'histoire ; nous rechercherons les principales lois suivant lesquelles il se modifie sans cesse et nous serons ainsi amenés à diviser un pays : 1° en régions jeunes avec leurs pics abrupts, leurs torrents, leurs lacs, leurs ressources spéciales qui commandent le mode d'existence de l'homme qui les habite ; 2° en régions ayant atteint leur pleine maturité et qui, dès lors, offrent aux humains le maximum de confort ; 3° en régions atteintes par la décrépitude et dont les ressources sont moins variées.

Nous examinerons en même temps la nature des roches qui composent le sol et les différents terrains qui constituent la croûte terrestre. Nous montrerons les caractères spéciaux des terrains archéens, pauvres en chaux, plus favorables aux bois et aux landes qu'aux cultures ; des terrains secondaires où dominent les calcaires, souvent trop secs, mais généralement assez riches ; des terrains tertiaires si riches en matériaux et se prêtant à une si grande variété de cultures ; des terrains quaternaires enfin avec leur grande fertilité.

Nous nous expliquerons ainsi l'établissement des grands centres agricoles, industriels, commerciaux et nous pourrions rechercher suivant quelles règles se sont établies les grandes voies de communication qui relient ces centres.

Telles sont les bases mêmes de l'enseignement de la géographie tel que nous devons le comprendre.

Il nous reste maintenant à entrer dans le domaine pratique pour l'établissement d'un programme de répartition mensuelle basé sur ces vues générales.

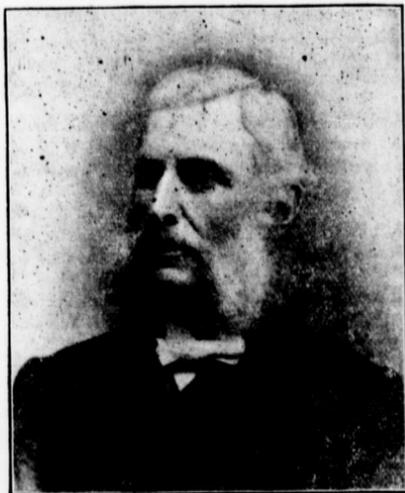
Dans la préparation de leurs cours, conformément aux programmes ci-joints, les maîtres trouveront des renseignements utiles dans les ouvrages suivants : Rogie et Despique—Géographie—Cours moyen. O. Reclus—La géographie vivante. Dutilleul et Ramé—Géographie—Cours moyen. Murgier—Géographie—Cours élémentaire, etc., moyen. Gaston Dodu—Géographie générale—Camena d'Almeida—Géographie physique. De Lapparent—Géographie physique. Vidal de Lablache—Tableau de la géographie de la France.

St-Amand, le 20 mai, 1909.

(à suivre)

Le directeur,
J. RAVISE.

C.-J. MAGNAN.



Feu M. Adolphe Fontaine

INSPECTEUR D'ÉCOLES.

Le 2 décembre dernier, à l'âge de 71 ans, est décédé, à Joliette, l'un des doyens de l'inspectorat, M. Adolphe Fontaine. C'est le 5 juin 1874, que M. Fontaine devint inspecteur d'écoles; M. l'inspecteur Savard, de Chicoutimi, fut nommé à la même date.

M. Adolphe Fontaine naquit à Saint-Jacques-de-l'Achigan, dans le comté de Montcalm, le 16 avril 1840. Il fit ses études classiques au collège de L'Assomption, de 1851 à 1858. Admis à l'étude du droit en octobre 1858, il devint avocat le 7 juillet, 1862. Pendant ses études légales, il obtint, en septembre 1860, du Bureau des examinateurs catholiques de Montréal, un brevet ou diplôme pour école modèle. Il enseigna à l'école modèle de L'Assomption, de 1860 à 1861. En 1862, il se fixa à Joliette comme avocat pratiquant. En 1866 il commença à publier la *Gazette de Joliette*, et en fut le rédacteur jusqu'au 1er janvier 1882. M. Fontaine fut nommé inspecteur d'écoles pour les comtés de Joliette et de Berthier le 5 juin 1874. Marié en 1869, M. Fontaine devint le père d'une nombreuse famille, 15 enfants, dont plusieurs vivent encore.

Voici la délimitation du district de M. Fontaine: le comté de Joliette, excepté la municipalité de Saint-Paul; celui de Berthier, excepté les municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie; les cantons Masson et Laviolette, dans le comté de Maskinongé.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Nous présentons aujourd'hui une *histoire sans paroles* au moyen de laquelle on pourra faire aux élèves un exercice de rédaction. *L'histoire sans paroles* s'adresse à l'intelligence par le sens de la vue; c'est ce sens que les enfants doivent exercer pour comprendre ce qu'ils auront ensuite à raconter; et, pour les aider à bien voir, on se servira avantageusement de questions dans le genre de celles qui suivent:

Maître.—Mes enfants, je vais vous montrer une image qui va vous raconter une petite histoire. *Ecoutez bien, avec vos yeux*; car l'image ne parle qu'aux yeux; mais quand on sait bien voir, on comprend comme si l'on entendait parler et même bien mieux. Regardez: (*montrant le N° 1 seulement*) que voyez-vous dans cette image?

Différents élèves.—Je vois une femme qui va accrocher un pantalon, je vois une paire de bottines, . . . je vois un rideau relevé qui laisse voir plusieurs crochets destinés à recevoir des vêtements, etc.

M.—Nous pourrions donner un nom à cette dame et faire une phrase pour dire ce qu'elle fait. Qui va essayer?

Joseph.—Madame Bellehumeur va accrocher le pantalon de son mari.

M.—Voyons, mes enfants, pensez-vous que cette phrase dit assez pour être intéressante? . . . Louis, qu'en dites-vous?

Louis.—Non, M.; mais je ne sais pas ce qu'il faudrait dire.

M.—Et vous, Antoine?

Antoine.—M.; on pourrait peut-être dire que Mme Bellehumeur a brossé le pantalon et qu'elle a fait la revue des boutons pour voir s'ils sont bien solides.

M.—Mais oui, c'est très bien, voilà de très bonnes idées.

Et les bottines qui sont là à terre, qui est-ce qui les a mises là?

Joseph.—Mme Bellehumeur, après les avoir frottées.

M.—Bien, maintenant avec tout ce que nous avons dit, essayez de faire une phrase qui exprime bien ce que vous dit l'image.

Les élèves.—(écrivants) Après avoir frotté les bottines et brossé soigneusement le pantalon de son mari, Mme Bellehumeur va les ranger dans le garde-robe. *Ou bien*: Mme Bellehumeur a frotté les bottines et brossé le pantalon de rechange de son mari; elle va les serrer soigneusement dans le garde-robe, les bottines bien rangées à terre, au bas du mur, et le pantalon bien tendu, accroché derrière le rideau qui le protégera contre la poussière. *Ou autrement encore*: Monsieur Bellehumeur change tous les jours de bottines et de pantalon; Madame Bellehumeur brosse chaque jour ceux que son mari a portés la veille, et les serre proprement dans le garde-robe où M. Bellehumeur les prendra le lendemain.



qu
l
on
Tâ
les
pour
vête
chan
gine
que c
(
M
E
du vo
M
E
rend i
M
L
M
nombre
réponse
An
M.
ce que v
Elè
sans cra
D'une n
l'autre i
M.-
N° 4.)

—Chaque élève pourra exprimer les choses différemment; l'important, c'est qu'il exprime clairement et correctement.

M.—(*Montrant le carré N° 2*) Maintenant, mes enfants, voyons la suite de l'histoire; que vous dit cette seconde partie?

Elèves.—On voit un homme qui se tient sur un pied, il a les bras étendus, on dirait qu'il va sauter en l'air.

M.—C'est vrai; mais qui est cet homme? Qu'est-ce qui le fait sauter? Tâchez de trouver.

Louis.—M., je crois que c'est M. Bellehumeur qui saute parce qu'il a peur.

M.—Il a peur de quoi?

Louis.—En voyant le bas du pantalon qui tombe sur les bottines, il croit voir les pieds d'un homme qui se cache derrière le rideau.

M.—Et pourquoi a-t-il peur de cet homme?

Louis.—Il pense que c'est un voleur.

M.—Oui, c'est bien cela. A présent, vous êtes capables de faire une phrase pour exprimer ce que vous dit cette seconde partie de l'histoire?

Elèves.—(*écrivait*) Mme Bellehumeur a tiré soigneusement le rideau sur le vêtement accroché. Quelque temps après, M. Bellehumeur entrant dans la chambre, aperçoit le bas du pantalon qui tombe si bien sur les bottines, qu'il s'imaginait voir les pieds d'un homme caché derrière le rideau, et saute de frayeur à l'idée que c'est un voleur.

(*De même que plus haut, les élèves pourront l'exprimer différemment.*)

M.—Maintenant, voyons la suite. (*Découvrant le N° 3*) que vous dit ceci?

Elèves.—M. Bellehumeur armé d'un revolver, montre à sa femme les pieds du voleur qu'il a découvert.

M.—Mme Bellehumeur est-elle entrée?

Elèves.—Non, elle est encore à la porte et regarde; l'excitation de son mari la rend inquiète.

M.—Et que fait le voleur?

Les élèves (*riant*).—Il ne *grouille* pas.

M.—Oh! ce n'est pas bien dit: le verbe *grouiller* veut dire se mouvoir en grand nombre et dans tous les sens, *une foule grouille, des fourmis grouillent*. Dans votre réponse il aurait fallu prendre une autre expression puisque le voleur est seul.

Antonio.—M., on pourrait dire le voleur ne *bouge* pas.

M.—Oui, c'est le mot Faites maintenant une phrase pour exprimer ce que vous dit le N° 3.

Elèves (*écrivait*).—M. Bellehumeur a couru prendre son revolver et revient sans crainte, avec Mme Bellehumeur un peu effrayée de l'excitation de son mari. D'une main celui-ci montre à sa femme les pieds que le rideau ne cache pas et de l'autre il tient son arme braquée dans la direction du voleur.

M.—Nous allons avancer un peu et voir la fin de l'histoire. (*Montrant le N° 4.*) Que voyez-vous maintenant? Vous, Joseph?

Joseph.—Mme Bellehumeur est entrée, puis elle a tiré le rideau qui cachait le voleur. M. Bellehumeur demeure surpris en voyant son pantalon accroché au-dessus de ses bottines.

M.—Quel air a Mme Bellehumeur ?

Elèves.—Elle a l'air de sourire en tirant le rideau.

M.—Pourquoi ?

Elève.—Parce que c'est drôle de voir que M. Bellehumeur a eu peur pour rien.

M.—Et M. Bellehumeur, quel air a-t-il ?

Elèves.—Il est surpris et un peu honteux, en voyant que son imagination seule lui a causé une telle émotion.

M.—Oui, il est tout penaud; il aimerait mieux maintenant avoir affaire à un vrai voleur, au moins il n'aurait pas l'humiliation d'avoir eu peur d'un pantalon inoffensif placé au-dessus d'une paire de bottines bien pacifiques.

Après toutes ces réflexions vous pourriez faire une quatrième phrase pour exprimer ce que nous dit le N° 4.

Elèves (*écrivant*).—Mme Bellehumeur a bientôt compris l'erreur de son mari. Elle entre et écarte le rideau en souriant. M. Bellehumeur en reste muet de surprise, les bras lui tombent et il est tout penaud d'avoir eu peur pour rien.

M.—Au lieu de dire *pour rien*, vous pourriez exprimer les idées de pantalon et de bottines . . . Voyons, vous, Louis ?

Louis.—. . . d'avoir eu peur d'un pantalon inoffensif suspendu derrière un rideau au-dessus d'une paire de bottines bien pacifiques.

M.—Voilà qui est bien. Vous êtes préparés maintenant à raconter par écrit toute cette histoire; et ce sera votre devoir de rédaction pour demain.

—Le maître donne alors le canevas suivant :

CANEVAS.—Mme Bellehumeur—ce qu'elle a fait des bottines et du pantalon. —M. Bellehumeur, peur qu'il éprouve.—Les moyens de défense.—Son désappointement à la vue de ce qui lui a fait peur.

CORRIGE.—(*exprimant à peu près ce que les élèves pourront faire*).

Madame Bellehumeur est une femme d'ordre; tous les jours elle frotte les bottines et brosse le pantalon de rechange de monsieur Bellehumeur. Elle accroche ensuite le pantalon dans le garde-robe très simple voilé d'un rideau, et range soigneusement les bottines, afin que M. Bellehumeur les ait à la main sans chercher.

En entrant dans la chambre, l'autre jour, M. Bellehumeur fut frappé d'épouvante. Il a vu, au-dessous du rideau, le bas des jambes d'un individu qui se cache là derrière; c'est assurément un malfaiteur qui guette le moment de faire un mauvais coup. Sans perdre de temps, M. Bellehumeur court aux armes et revient le revolver au poing, suivi de Mme Bellehumeur qui est un peu inquiète de l'excitation de son mari. Sans entrer d'abord, elle regarde les pieds du voleur que son brave mari lui montre d'une main, tandis que de l'autre il braque son revolver dans la direction du brigand.

Alors Mme Bellehumeur rassurée entre dans la chambre; elle écarte, d'un air souriant, le rideau et M. Bellehumeur demeure muet de surprise, tout penaud de voir qu'il a eu une telle peur d'un pantalon inoffensif accroché au-dessus d'une

paire de bottines bien pacifiques. Il aimerait mieux alors avoir réellement affaire à un vrai voleur, tant il est humilié d'avoir eu peur de rien.

Ce corrigé ne doit pas être lu avant, il devra être comparé après le travail des élèves avec ce qu'ils auront produit.

H. NANSOT,

Insp. d'écoles.

Leçon d'anglais

D'APRES LA METHODE NATURELLE

1. How old is the girl in the picture? She is about twelve years old.
2. Is her hair smooth? No it is not smooth, it is fuzzy.
3. Where is it fastened? It is fastened at the back.
4. With what is it fastened? It is fastened with a ribbon.
5. What have you to say of the girl's forehead, ear, and nose. She has a nice forehead and a well shaped ear and nose.
6. Describe her eyebrows and eyelashes. Her eyebrows are well marked and straight and her eyelashes are long.
7. Of what is her frock made? It is made of some woollen or half cotton half woollen stuff.
8. Is it a plain, that is an all one colored, stuff? It is not a plain stuff. *or, It is not an all one colored stuff.*
9. What kind of stuff is it? It is a stuff with a pattern.
10. What is the pattern? It is squares, each one being separated from four others by narrow rectangles.
11. Has the girl's frock a collar? No, it has no collar. *or, No it has not a collar.*
12. How is the frock at the neck? It is a little open in front at the neck
13. How is it cut at the neck? It is cut in a point.
14. How are the sleeves of the girl's frock? The right sleeve is tucked up above the girl's elbow while the left one is down to her wrist.
15. Is the girl's frock short or long? It is neither short nor long.
16. How far down does it reach? It reaches half way below her knee.
17. What has she on her feet? She has black stockings and buttoned boots on her feet.
18. What is the girl sitting on? *or On what is the girl sitting?* She is sitting on a chair.
19. Where is the girl sitting? She is sitting at an old-fashioned school desk.
20. What is on the desk directly in front of the girl? On the desk, directly in front of the girl, there is a sheet of paper.



par
 She
 is re
 thur
 the
 look
 looki
 or, H
 2
 2
 She is
 2
 3
 letter
 3
 32
 33
 hart an
 34
 the des
 blottin
 35
 page be
 36.
 37.
 glass be
 38.
 a windo
 39.
 that the
 because,
 41.
 spreading
 crosspiece

21. What is the girl's left hand resting on? It is resting lightly on the upper part of the sheet of paper.
22. What is the girl holding between the thumb and fingers of the right hand? She is holding a penholder and pen.
23. Where are the girl's right forearm and hand? The girl's right forearm is resting on the slanted top of the desk while her hand with the pen between the thumb and finger is resting on the sheet of paper.
24. Is the girl looking down at the paper? No, she is not looking down at the paper.
25. Where is she looking? *or* In what direction is she looking? She is looking straight ahead. *or*, She is looking straight in front of her. *or*, She is looking directly ahead. *or*, She is looking directly in front of her.
26. What expression have her eyes? Her eyes have a faraway expression. *or*, Her eyes have a faraway look.
27. Are the girl's lips pressed together? No, they are slightly parted?
28. What is the girl doing? She is thinking. Of what is she thinking? She is thinking what to say in the letter which she is about to write.
29. To whom is she writing? She is writing to her mother
30. How do you know she is writing to her mother? The first words of her letter are printed at the bottom of the picture.
31. What are the words? The words are: "Dear Mother of my **hart**"
32. Are all the words properly spelled? No, one word is misspelled.
33. Which word is misspelled, and how should it be spelled? The word is *hart* and it should be *heart*.
34. What is on the desk besides the paper on which the girl is writing? On the desk, besides the paper on which the girl is writing, there are a sheet of paper, blotting paper, I suppose, and an ink bottle.
35. For what is blotting paper used? It is used to dry the writing on a page before turning it over.
36. Of what is the inkbottle made? It is made of glass.
37. How do you know that it is made of glass? I know that it is made of glass because the light shines through the top of it.
38. From what direction does the light in the picture come? It comes from a window in front of the girl?
39. Can you see the window? No, I cannot see it. How do you know that there is window in front of the girl? The light must come from the front because, the girl's shadow is behind her.
41. Under the desk, fastened to the crosspiece which keeps the legs from spreading, what is there? Under the desk there is a shelf fastened to the crosspiece which keeps the legs from spreading.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Instruction religieuse

LA TRES SAINTE MESSE

LES FINS DU SACRIFICE DE LA MESSE

LA MESSE ET LES AMES DU PURGATOIRE.

Q. *Le sacrifice de la messe peut-il soulager ou délivrer les âmes du purgatoire?*

R. Le sacrifice de la messe soulage et même délivre les âmes du purgatoire en leur remettant les peines temporelles dues à leurs péchés.

Ex. Le Concile de Trente enseigne que les âmes du purgatoire "sont secourues par les suffrages des fidèles et surtout par le sacrifice de l'autel."

Saint Cyrille de Jérusalem déclare "que le très saint et redoutable sacrifice de l'autel offert à l'intention des défunts leur est d'un très grand secours."

C'est pourquoi, s'il y a, au Canon de la

messe, le memento des vivants, il y a aussi celui des trépassés, et l'Eglise a ajouté, aux différentes messes du Missel, celle des défunts.

Toutefois, afin de faire comprendre aux fidèles qu'il vaut mieux entendre ou faire célébrer des messes de leur vivant, j'ajoute avec Perrone: "Que le sacrifice de la messe n'est utile aux morts qu'en remettant à ces derniers la peine temporelle due à leurs péchés, non d'une manière infaillible, mais par voie de suffrage, selon le bon plaisir de Dieu. D'où on conclut que l'effet de ce sacrifice n'est pas aussi certain pour les morts que pour les vivants."

D.-M.-A. MAGNAN, Ptre

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTEES

I

FRERES

Nous allons ensemble à l'école; le matin je portais le panier, parce que nos provisions le rendaient plus lourd; c'était lui qui le portait le soir. Je ne le laissais point *insulter*; et lui, quand j'avais *quelque affaire*, sans s'informer du sujet de la querelle, sans *considérer* ni la taille, ni le nombre de nos ennemis, il m'apportait résolument le secours de ses petits poings, et je devenais tout à la fois *accommodant* et redoutable,

tant je tremblais qu'il n'attrapât des coups dans la bagarre!

L. VEUILLOT.

EXPLICATION.—*Panier*: corbeille pour mettre le pain.—*Insulter*: offenser par des actes ou des paroles blessantes.—*Quelque affaire*: quelque démêlé, une querelle.—*Sans considérer*: sans tenir compte de...—*Accommodant*: il se mettait d'accord très facilement, il n'était pas exigeant.—*Bagarre*: dans la dispute, la querelle.

EXERCICES.—Relever les pronoms, en indiquer l'espèce.—Conjuger *aller*, *envoyer*, au présent et au futur de l'indicatif, au présent du subjonctif.

II

L'EAU POTABLE

L'eau potable doit être limpide, incolore, inodore, fraîche; elle doit contenir en dissolu-

tion
caler
et i
ne d
débri
fait
faire
encor
Ex
catifs
le non
2.
dictée
3. I
organ
4. T
lourd,
nom c
5. A
filtre.

Près d'
Sa mère
Tu cour

Malgr
La
"Hap! d

F

EXPLI
me un en
Tu cours
malheur;
bons con
n'écouta
dente bête:
danger.—
SENS GI
bons cons
Voilà une
croire ce q
eu bientôt
que les ch
fourbes, et
souris, il pe

tion de l'air qui la rend digestive, et des sels calcaires. Les eaux trop calcaires sont lourdes et indigestes. L'eau destinée à l'alimentation ne doit pas renfermer de matières organiques, débris d'animaux et de végétaux. Lorsqu'on fait de l'eau son unique boisson, il faut la faire passer dans un bon filtre, ou mieux encore, si elle est suspecte, la faire bouillir.

EXERCICES.—1. Liste des adjectifs qualificatifs contenus dans ce texte. Mettre en regard le nom qualifié.

2. Trouver un qualificatif aux noms de la diétète qui n'en ont pas.

3. Donner le sens de *incolore, inodore, matières organiques, filtre, suspecte*.

4. Trouver le contraire de: *limpide, incolore, lourd, digestif*;—donner aux mots trouvés un nom convenable.

5. Analyse grammaticale des noms: *cau, air, filtre*.

Récitation

LA PETITE SOURIS

Près d'un chat folâtrait une jeune souris.
Sa mère, la voyant, lui dit: "Chère petite,
Tu cours un grand danger! viens ici, viens donc
[vite!"]

Malgré sa mère et ses sages avis,

La souris en fit à sa tête.
"Hap! dit le chat, Miaou! . . ." et l'imprudente
[bête]

Fut avalée en peu d'instants.

F. BATAILLE.

EXPLICATION DES MOTS.—*Foldtr*: jouer comme un enfant, gentiment, avec des petits sauts.—*Tu cours un grand danger*: il va t'arriver un grand malheur; méfie-toi du chat.—*Ses sages avis*: ses bons conseils.—*La souris en fit à sa tête*: elle n'écoula pas, elle continua à jouer.—*L'imprudente bête*: qui ne réfléchit pas, ne pense pas au danger.—*Avalée*: mangée.

SENS GENERAL.—Il faut toujours écouter les bons conseils de sa maman et ne pas désobéir. Voilà une pauvre petite souris, qui n'a pas voulu croire ce que sa mère lui disait, aussi le chat l'a-t-elle mangée. La maman souris savait bien que les chats sont des animaux hypocrites et fourbes, et celui-là l'a prouvé: en jouant avec elle, il pensait bien qu'il allait la croquer.

EXERCICES D'INVENTION ET D'ELOCUTION

Désigner quelques poissons que renferme la mer. (La morue, le hareng, la sole, la maquereau, le thon.)

Quelques quadrupèdes nuisibles. (Le loup, le renard, la belette, la fouine, la martre.)

Les principaux animaux domestiques. (Le cheval, le bœuf, la vache, le porc, la chèvre, l'âne, le mulet, la poule, le dindon, le canard, le chien, le chat.)

Les principaux arbres fruitiers. (Le pommier, le poirier, le prunier, le cerisier, le pêcher, le noyer, le châtaignier, l'olivier.)

Les principaux légumes. (Les haricots, les pois, les carottes, les épinards, les laitues, les choux, les fèves, les artichauts.)

Les principaux arbres de nos forêts. (Les pins, les chênes, les érables, les ormes, les sapins, les épinettes, les peupliers, les saules, les bouleaux.)

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

LE VRAI COURAGE.

J'aime les gens de cœur et je ne puis souffrir les lâches, mais je veux que la valeur se montre dans les occasions légitimes, et qu'on ne se hâte pas d'en faire hors de propos une vraie parade, comme si l'on avait peur de ne pas la retrouver au besoin. Tel fait un effort et se présente une fois sans propos, comme pour avoir le droit de se cacher le reste de sa vie: c'est un orgueilleux.

Le vrai courage a plus de constance et moins d'empressement; il est toujours ce qu'il doit être: il ne faut ni l'exciter, ni le retenir. L'homme de bien le porte toujours avec lui, au combat absent et de la vérité, dans son lit contre les attaques de la douleur et de la mort. La force d'âme qui l'inspire est d'usage dans tous les temps; elle met toujours la vertu au-dessus des événements, et ne consiste pas à se battre sans néces-

sité, mais plutôt à ne rien craindre.

QUESTIONS.—1. Qu'entend-on ici par *occasions légitimes*?

2. Fonction du mot *parade*. Citez un verbe de la même famille.

3. Expliquez le sens de cette phrase: *L'homme de bien le porte avec lui*.

4. Que signifie dans cette phrase le mot *cerclé*?

5. Analysez ces mots: *La force d'âme qui l'inspire est d'usage*.

II

LES HURONS A L'ILE D'ORLEANS

Un matin, le matin du 20 mai, 1656, plusieurs canots d'écorce *abordaient*, avant l'heure du lever, à la grève tranquille de l'île d'Orléans. Un calme profond régnait sur la *bourgade* huronne, dont les *wigwams* se serraient pieusement autour d'une petite chapelle de bois. Des arbres *avaient été abattus*, et cela formait, *ça et là*, de larges blancheurs dans l'ombre de la forêt. Le sol était fouillé, et déjà, à travers les souches noircies qui semblaient des *faucés* aux aguets, le froment avait bercé ses épis *barbelés*, et le *maïs*, ses longues tiges aux aigrettes pompeuses. La civilisation plantait ses premiers *falons* sur l'une des plus belles îles qui soient *sorties* des ondes de notre fleuve. Les Hurons, dociles et intelligents, avaient *prêté l'oreille* à la parole du missionnaire et *aux avances* du soldat. Ils avaient offert leur front au baptême et tendu leur main à la France. Ils sont demeurés fidèles.

PAMPHYLE LEMAY (*Contes vrais*).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*bourgade*: du mot *bourg*, gros village ou petite ville.—*wigwams*: mot sauvage qui correspond à notre mot *foyer* pour désigner le lieu où réside la famille.—... *avaient été abattus*: verbe passif, le participe *abattus* est comme un adjectif et s'accorde avec le sujet *arbres* masculin pluriel. Tournez par 'actif: *On avait abattu* des arbres.—*Ca et là*: le mot *ça* veut dire *ici*; c'est comme si l'on disait: *ici et là*.—*faucés*: employé comme noms, ce mot désigne les bêtes sauvages généralement couleur *fauve*, c'est-à-dire roussâtre.—*barbelés*: garnis de *barbes*, des points ressemblant à du poil de barbe; une plume est *barbelée*.—*maïs*: nom du blé de Turquie que nous appelons blé d'Inde.

La virgule qui suit ce mot remplace le verbe *avait bercé* qu'on n'a pas répété.—*prêté l'oreille à*: remplacez par une expression équivalente: *avait écouté la voix*.—*aux avances*: qu'est-ce que *faire des avances*?—*s'approcher pour faire des propositions d'amitié, d'alliance*; faire les premiers pas, les premières démarches.—Quel rapport la première phrase a-t-elle avec le reste? Le texte incomplet ne le dit pas. Les canots étaient montés par des Iroquois qui massacrèrent presque tous les Hurons de la bourgade.

Récitation

LES EPIS DU PAUVRE

Moissonneurs, sans plaindre vos peines,
Cueillez les blés mûrs dans les plaines,
Le blé, notre bien le plus cher!
Ce grain d'or sous sa pâle écorce,
C'est le germe de notre force.
C'est notre sang et notre chair.

Pour le pauvre, en liant la gerbe,
Laissez quelques épis dans l'herbe;
Qu'il glane un peu de ce bon grain.
Puissons-nous dans un champ prospère,
Voir tous les fils du même père,
Unis autour du même pain!

V. DE LAPRADE

Rédaction

L'ENFANT ECONOME

CANEVAS.—1. Paul est économe.—2. Il ne dépense pas tous ses sous.—3. Ce qu'il en fait.—4. Il a sa bourse.—5. Paul est charitable.

DEVELOPPEMENT

1. Paul n'a que douze ans et cependant il est déjà économe.

2. Il ne dépense pas à tort et à travers les sous qu'on lui donne de temps en temps pour le récompenser: il a grand soin de toutes ses affaires.

3. Il achète quelquefois des jouets, quelquefois des bonbons; mais il dépose aussi quelques sous à la caisse d'épargne de l'école.

4. De la sorte, il a quelque chose à lui; et il a pu puiser dans sa bourse pour acheter des étrennes à sa petite sœur.

EXPLICA
quelle nuit
écédent indi
l'auteur par
rivillon: fa
faisait le ré
battait son pl
était bien er

5. Volontiers aussi il fait l'aumône aux malheureux: être économe, ce n'est pas être avare.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LE REVEILLON

... Cette nuit-là, il y avait réveillon chez le père Le Mage, et j'étais un des invités. La fête battait son plein lorsque je fis mon entrée. Des parents, des amis entouraient la table nouvelle, solidement installée sur des chevaux, dans la grande chambre de compagnie. C'était très suggestif, cette longue table recouverte de nappes de toile blanchies par la lessive, et garnie de plats et d'assiettes aux larges fleurs rouges émergeant d'un feuillage bleu. Les yeux fouillaient avec plaisir les mets alléchants de l'inventive cuisinière, et les oreilles s'ouvraient volontiers au cliquetis des couteaux et des fourchettes, comme au choc des verres. On taillait de larges bouchées, on versait d'abondantes rasades, en l'honneur du divin nouveau-né. C'était le réveillon de Noël.

La fête avait commencé par un cantique: "Il est né le divin Enfant:

Jouez, hautbois; résonnez, musettes . . ."
et les chanteurs, qui ne connaissaient ni le hautbois, ni la musette, chantaient sans sourciller, et en dépit de la saison rigoureuse.

"Jouez au bois, résonnez, musique . . ."
Le divin Enfant souriait sans doute à leur inoffensive ignorance. La gaieté était alerte et les histoires alternaient avec les refrains sacrés.

(Contes vrais) PAMPHYLE LEMAY.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— Cette nuit-là: 1° quelle nuit? Les points de suspension qui précèdent indiquent qu'il s'agit d'une nuit dont l'auteur parlait déjà précédemment.— il y avait réveillon: faites disparaître l'impersonnel: on faisait le réveillon . . . on réveillonnait . . . battait son plein: que veut dire cette expression? était bien en train . . . était déjà commencée . . .

— installée: remplacez par une autre expression: établie, dressée.— la grande chambre de compagnie: la chambre réservée pour les jours où l'on reçoit de la visite.— suggestif: qui inspire, qui provoque des désirs.— blanchies: avec quoi faites-vous accorder? avec nappes.— et garnie: avec quoi s'accorde garnie? avec table; la conjonction et qui précède unit recouverte à garnie deux compléments attributifs de table.— émergeant: dont une partie sort un peu de l'eau; ce mot est ici au figuré. Mots de la même famille: immerger, immersion, submerger, submersion, etc.— Cliquetis: mot qui prend un s au singulier. Ce mot imite le bruit qu'il désigne. Le cliquet est une petite pièce de fer qui empêche une roue dentée de tourner en arrière. Le cliquetis est le bruit que fait le cliquet en frappant sur chaque dent de la roue qui tourne en avant; c'est aussi tout bruit qui lui ressemble.— rasades: volume de liquide versé dans un verre qu'on emplit jusqu'au bord, au ras du bord.— hautbois . . . musettes: instruments de musique champêtre qu'on invite à jouer pour fêter la venue du Messie.— connaissaient: le sujet? qui dont l'antécédent est chanteurs au pluriel.— en dépit de: exprimez autrement: malgré, sans prendre garde à, quoique ce fût . . .— au bois . . . musique: ne comprenant pas le sens des mots plus haut cités, les chanteurs se guident plus par l'oreille que par le sens. jouez, musique pourrait passer; mais jouez au bois n'est pas admissible et n'a aucun sens dans les circonstances.— alternaient: alterner signifie agir à tour de rôle, l'un après l'autre, chacun son tour.

— Relever tous les verbes, en donner l'infinif présent, le participe présent, le participe passé, le futur simple, etc.; indiquer le sujet réel de chacun, les compléments direct, indirect, circonstanciel.

ANALYSE

La fête battait son plein lorsque je fis mon entrée
Deux propositions: une principale et une complétive.

1° PRINCIPALE: La fête battait son plein.
2° COMPLETIVE CIRCONSTANCIELLE de battait: je fis mon entrée.
3° La conjonction lorsque rattache la complétive à battait.

REMARQUES.— Le mot plein est un adjectif employé comme nom; il est complément direct de battait.

—Il n'y a pas d'autre difficulté pour faire l'analyse grammaticale de cette phrase.

II

LA SŒUR AÎNÉE

Celle-là ne s'ennuyait pas. Sa vie était bien trop remplie; le père à encourager, à soutenir, les enfants à instruire, tous les soins matériels du logis auquel la mère manque, ces préoccupations éveillées avec l'aube et que le soir endort, à moins qu'il ne les ramène en rêve, un de ces dévouements infatigables, mais sans effort apparent, très commodes pour le pauvre égoïsme humain, parce qu'ils dispensent de toute reconnaissance et se font à peine sentir, tellement ils ont la main légère.

Ce n'était pas la fille courageuse qui travaille pour nourrir ses parents, court le cachet du matin au soir, oublie dans l'agitation d'un métier tous les embarras de la maison. Non, elle avait compris la tâche autrement, abeille sédentaire, restreignant ses besoins au rucher sans un bourdonnement au dehors parmi le grand air et les fleurs. Mille fonctions: tailleuse, modiste, raccommodeuse, comptable aussi, car le père, incapable de toute responsabilité, lui laissait la libre disposition des ressources.

A. DAUDET.

QUESTIONS.—1. Dites ce que vous pensez de la sœur aînée dont il est parlé dans la dictée.

2. Qu'est-ce qu'une vie *trop remplie*?

3. Qu'entend-on par *main légère*? Expliquer le mot *restreignant*.

4. Analyser grammaticalement: *parce qu'ils dispensent de toute reconnaissance*.

Récitation

LE TEMPLE

Voix de lumière, ô phare éternel de justice,
Projette ta clarté sur l'ombre du chemin,
Et s'il est vrai qu'un être a souffert par ma main,
Montre-le pour que j'en pâtisse.

Fais que nul ici-bas ne me quitte en pleurant,
Que mon âme soit forte afin qu'elle soit bonne,
Et daigne me verser la douceur qui pardonne
Et la sagesse qui comprend.

EDMOND HARAUCOURT.

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

NE JUGEZ PAS SUR L'APPARENCE

L'élève racontera une anecdote à l'appui de ce dicton.—Sottise de se laisser prendre aux apparences, qui parfois sont bien trompeuses.

SUJET TRAITÉ

J'étais en quatrième classe lorsque, à la rentrée de septembre, nous vîmes arriver à notre école un *nouveau* qui nous parut ridicule. Sa démarche, son air, tout indisposait contre lui; il avait, malgré le respect que je vous dois, l'air *stupide*; aussi chacun se mit-il en devoir de lui donner les plus jolis noms qu'on puisse imaginer. Notre professeur fit cesser ce jeu peu charitable; mais nos rires étouffés avaient le don de pétrifier le malheureux Georges Bédard; c'était le nom du nouveau venu; et il se tenait au milieu de la cour, sa blouse bleue se gonflant dans le dos sa casquette entre les doigts, roulant des yeux effarés qui nous donnaient encore plus envie de rire.

Les huit premiers jours, le malheureux, qui ne répondait à rien, et qui avait l'air de plus en plus ahuri, fut en butte à toutes les plaisanteries plus ou moins heureuses que nous lui octroyâmes généreusement. Mais la première composition fut faite, et grande fut notre surprise d'entendre proclamer le nom de Georges Bédard le premier de la liste des élèves. Nous commençâmes à comprendre que sous cette enveloppe rustre il pouvait se cacher une véritable intelligence. L'avenir se chargea de le prouver. A la fin de l'année, Georges eut le prix d'honneur; à ce moment il avait gagné toutes les sympathies des élèves par sa bonne humeur, sa modestie et sa régularité au travail. En un mot, sous cette apparence médiocre, sous ces dehors vulgaires, et je dirai même grotesques, notre camarade cachait une intelligence remarquable.

Je ne puis jamais penser à lui sans que ces vers de La Fontaine me reviennent à la mémoire:

Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger les gens sur la mine.

Tou
Qua
Trai
La n
Et l'
Qui s
Se ba
Est s
L
F
B
A
S
O
poids,
d'entre
Ur
de bett
On
grasses;
On
de mati
On
1° c
2° c
3° d
Note
Le blanc
(2) l
la constit
et à l'hyd
(3) l
Quantité
produit.
3

ENSEIGNEMENT SPECIAL

AGRICULTURE

Lecture et Récitation

LA MOISSON

Tout débordant du blé de la moisson nouvelle,
Quand roulent au soleil, lentement, de grands

Trainés par de puissants chevaux aux crins épars,
La majesté des champs à l'âme se révèle.

Et l'humble moissonneur, assis sur la javelle,
Qui s'en revient combler la grange et les hangars,
Se balançant aux choes des lourds essieux criards,
Est superbe, au milieu du flot d'or qui ruisselle.

Par un âpre labeur il a conquis le pain.
Son grand combat ne fut ni meurtrier, ni vain,
Et la terre a béni sa féconde victoire.

L'été déroule au loin son plus fauve tapis;
Et l'homme, triomphant, respendit dans la

Des gerbes de rayons et des gerbes d'épis.

JULES BRETON.

Problèmes agricoles

Les aliments ci-après sont, d'après leur analyse, composés comme suit :

Foin de trèfle, albumine(1):	6. %;	graisse,	2.5 %;	matières(2) non azotées,	28.2 %
Betterave.	1.4 %;	“	0.1 %;	matières non azotées,	9.5 %
Avoine.	10.3 %;	“	5.1 %;	“ “ “	48.6 %
Son.	12.0 %;	“	24.5 %;	“ “ “	38.7 %

On sait que la ration(3) d'entretien, d'un animal, en foin est 1 livre $\frac{1}{2}$ par 100 livres de son poids, que la ration de production est le double et que la ration totale est composée de la ration d'entretien augmentée de la ration de production.

Une vache laitière du poids de 992 livres, reçoit chaque jour 26.5 livres de foin, 35.3 livres de betteraves et 2.2 livres de son.

On demande combien elle reçoit en moins, ou en trop: 1° de matière azotée; 2° de matières grasses; 3° de matières non azotées.

On demande encore combien il faudra ajouter d'avoine à la ration pour donner la quantité de matière azotée nécessaire.

On demande, en troisième lieu, la relation nutritive:

1° de la nourriture exclusivement composée de foin;

2° de la nourriture habituelle de la vache;

3° de la ration qu'on aura rectifiée en ajoutant de l'avoine.

Notes. (1) *Albumine*.—Substance azotée qu'on trouve dans les végétaux et les animaux. Le blanc d'œuf est presque totalement composé d'albumine.

(2) *Matières non azotées*.—Nom par lequel on désigne les principes neutres qui entrent dans la constitution des tissus végétaux. La matière non azotée est formée de carbone uni à l'oxygène et à l'hydrogène.

(3) *Ration*.—Quantité d'aliments qu'un animal consomme par jour. *Ration d'entretien*.—Quantité d'aliments nécessaire à un animal quand on ne lui demande aucun travail et aucun produit.

Ration de production.—Quantité d'aliments qu'il faut ajouter à la ration d'entretien pour exiger d'un animal un travail ou un produit quelconque.

Ration totale.—Ration composée des deux autres. Ainsi la ration d'entretien type, pour un animal adulte, est de 1 livre .5 de foin de prairie naturelle par 100 livres de son poids, la ration de production est de 3 livres et la ration totale de 1.5 livre + 3 livres = 4.5 livres. La ration normale, c'est la ration ordinaire et suffisante du bétail.

Solution: Ration type de la vache laitière: $(4.5 \times 992) \div 100 = 44.64$ livres.

Albumine de ce foin $44.64 \times 0.06 = 2.68$ livres.

Matières grasses: $44.64 \times 0.025 = 1.12$ livres.

Matières non azotées: $44.64 \times 0.282 = 12.59$ livres.

Ration habituelle de la vache.—FOIN:

Albumine: $26.5 \times 0.06 = 1.59$ livre.

Matières grasses: $26.5 \times 0.025 = 0.662$ livre.

Matières non azotées: $26.5 \times 0.282 = 7.47$ livres.

BETTERAVES:

Albumine: $35.3 \times 0.014 = 0.494$ livre.

Matières grasses: $35.3 \times 0.001 = 0.0353$ livre.

Matières non azotées: $35.3 \times 0.095 = 3.35$ livres.

SON:

Albumine: $2.2 \times 0.12 = 0.264$ livre.

Matières grasses: $2.2 \times 0.245 = 0.539$ livre.

Matières non azotées: $2.2 \times 0.387 = 0.851$ livre.

La vache reçoit dans sa ration habituelle:

	ALBUMINE:	MATIERES GRASSES	MATIERES NON AZOTEES:
Provenant du foin:.....	1.59 lbs	0.662 lbs	7.47 lbs
Provenant des betteraves:.....	0.494 lbs	0.0353 lbs	3.35 lbs
Provenant du son:.....	0.264 lbs	0.539 lbs	0.851 lbs
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2.348 lbs	1.2363 lbs	11.671 lbs
<i>Ration type:</i>	2.68 lbs	1.12 lbs	12.59 lbs
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	0.332 lbs	0.1163 lbs	0.919 lbs

Différence avec la ration-type:

Albumine en moins 0.332 livre.

Matières grasses en trop 0.1163 livre.

Matières non azotées en moins 0.919 livre.

2° Il manque donc à la ration habituelle de la vache 0.332 livre de matière azotée. Pour lui donner cette matière azotée avec de l'avoine, il en faudra: $0.332 \div 0.103 = 3.223$ livres d'avoine.

La ration habituelle aura donc en plus, savoir:

Albumine: 0.332 livre.

Matières grasses: $3.223 \times 0.051 = 0.1643$ livre.

Matières non azotées: $3.223 \times 0.486 = 1.566$ livre.

La ration sera donc ainsi rectifiée:

Albumine: 2.348 livres + $0.332 = 2.68$ livres.

Matières grasses: 1.2363 livre + 0.1643 livre = 1.4 livre.

Matières non azotées: 11.671 livres + 1.566 livres = 13.237 livres.

3° *Relation nutritive.*—*Note.* La relation nutritive ou le rapport nutritif d'un aliment, d'une ration, est le rapport du poids des matières azotées digestibles contenues dans cet aliment, ou cette ration, à la somme des poids des matières grasses et des matières hydrocarbonées ou non azotées, également digestibles; ou, en d'autres termes, le rapport entre les éléments plastiques et les éléments respiratoires digestibles.

Pour avoir des expressions simples et comparables entre elles, on ramène toujours le numérateur à l'unité, en divisant les deux termes du rapport par ce numérateur. On a ainsi des fractions telles que $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{12}$.

La relation nutritive 1-5 est celle d'un bon aliment.

Relation nutritive :

$$1^{\circ} \text{ de la ration exclusivement composée de foin: } \frac{2.68}{1.12+12.59} = \frac{2.68}{13.71}, \text{ ou } \frac{1}{5.12}$$

$$2^{\circ} \text{ de la ration habituelle de la vache: } \frac{2.348}{2.348} = \frac{2.348}{1}, \text{ ou } \frac{1}{1}$$

$$3^{\circ} \text{ de la ration rectifiée pour lui donner les matières azotées nécessaires: } \frac{2.68}{1.4+13.237} = \frac{2.68}{14.637}, \text{ ou } \frac{1}{5.46}$$

ANTI-ALCOOLISME

L'ALCOOL

L'alcool n'est pas un aliment, c'est un poison. Les boissons *alcooliques* ne sont pas plus des aliments que ne l'est la fumée du tabac. Ce sont des agréments, mais nullement des nécessités. Quand elles deviennent des habitudes, elles sont *dangereuses*. Un petit verre absorbé tous les matins est inutile; deux petits verres sont *nuisibles*, et trois sont *néfastes*. Il faut savoir que l'alcool, en agissant sur les glandes qui produisent les sucs digestifs, arrête les formations *physiques* et *chimiques nécessaires* à l'absorption des aliments.

En outre, l'alcool altère les cellules *nerveuses* et diminue l'énergie des tissus, qui deviennent *incapables* d'assimiler les substances *nutritives*. Quand les ouvriers, habitués à l'usage des bois-

sons alcooliques, cessent cet usage, ils se sentent affaiblis et *incapables* d'un travail *continu*. Cette faiblesse est due à la cessation *suite* d'un excitant *habituel*. Il en est de même pour la cessation brusque de la morphine chez les morphomanes.

G. DAREMBERG.

Applications.—1. Rendre compte de l'accord des qualificatifs soulignés. Modèle: alcooliques, féminin pluriel, qualifie boissons.

2. *Vocabulaire.*—Synonyme de poison—toxic. La toxicité d'une substance. La toxicologie est l'étude du poison. Cette étude est l'occupation des toxicologues.

Problèmes anti-alcooliques

(Reproduit de *La Tempérance*)

1. Un homme boit en moyenne 3 verres par jour. Pour combien a-t-il bu après 20 ans? Le verre de boisson coûte cinq sous.

$$365 \times 3 = 1095 \text{ verres par année.}$$

$$1095 \times 20 \times .05 = \$1095.00 \text{ Rép.}$$

2. Quelle serait la dépense d'une localité de 5000 hommes, dans les mêmes conditions que celui du problème précédent?

$$\$1095. \times 5000 = \$5,475,000.00 \text{ Rép.}$$

3. Jean Bidon gagne \$2.50 par jour. Il paye \$13. de loyer par mois; \$25. de nourriture par mois; \$12. d'habits par mois. Mais Bidon boit, et après 2 ans, il se voit poursuivi pour \$1400. de dettes. Quelle somme a-t-il bue ou fait boire?

- 52 sem. \times 6 jrs = 312 jrs d'ouvrage.
 $312 \times \$2.50 = \780.00 salaire annuel.
 $780. \times 2 = \$1560$ salaire de 2 ans.
 $\$13. + 25 + 12 = \$50.$ dép. par mois.
 $\$50. \times 12 \times 2 = \$1200.$ dép. de 2 ans.
 $\$1560. - \$1200 = \$360$ qu'il devrait avoir épargné.
 $\$360. + \$1400. = \$1760.$ Rép.

MATHEMATIQUES

ARITHMETIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Trouvez le neuvième de \$1. *Rép.* $\frac{1}{9}$ de piastre ou \$0.11 $\frac{1}{9}$.
2. Trouvez le neuvième de \$2. *Rép.* $\frac{2}{9}$ de piastre ou \$0.22 $\frac{2}{9}$.
3. Trouvez le neuvième de \$3. *Rép.* $\frac{3}{9}$ ou $\frac{1}{3}$ de piastre ou \$0.33 $\frac{1}{3}$.
4. Trouvez le neuvième de \$4. *Rép.* $\frac{4}{9}$ de piastre ou \$0.44 $\frac{4}{9}$.
5. Trouvez le neuvième de \$5. *Rép.* $\frac{5}{9}$ de piastre ou \$0.55 $\frac{5}{9}$.
6. Trouvez le neuvième de \$6. *Rép.* $\frac{6}{9}$ ou $\frac{2}{3}$ de piastre ou \$0.66 $\frac{2}{3}$.
7. Trouvez le neuvième de \$7. *Rép.* $\frac{7}{9}$ de piastre ou \$0.77 $\frac{7}{9}$.
8. Trouvez le neuvième de \$8. *Rép.* $\frac{8}{9}$ de piastre ou \$0.88 $\frac{8}{9}$.
9. Trouvez le neuvième de \$9. *Rép.* $\frac{9}{9}$ de piastre ou \$1.
10. Trouvez le neuvième de \$10. *Rép.* $\frac{10}{9}$ de piastre ou \$1 $\frac{1}{9}$.
11. Trouvez le neuvième de \$11. *Rép.* $\frac{11}{9}$ de piastre ou \$1 $\frac{2}{9}$.
12. Trouvez le neuvième de \$12. *Rép.* $\frac{12}{9}$ ou $\frac{4}{3}$ de piastre ou \$1 $\frac{1}{3}$.
13. Trouvez le neuvième de \$13. *Rép.* $\frac{13}{9}$ de piastre ou \$1 $\frac{4}{9}$.
14. Trouvez le neuvième de \$14. *Rép.* $\frac{14}{9}$ de piastre ou \$1 $\frac{5}{9}$.
15. Trouvez le neuvième de \$15. *Rép.* $\frac{15}{9}$ ou $\frac{5}{3}$ de piastre ou \$1 $\frac{2}{3}$.
16. Trouvez le neuvième de 20 pieds. *Rép.* $\frac{20}{9}$ de pied ou 2 pieds $\frac{2}{9}$.
17. Trouvez le neuvième de 24 verges. *Rép.* $\frac{24}{9}$ ou $\frac{8}{3}$ de verge ou 2 verges $\frac{2}{3}$.
18. Trouvez le neuvième de 25 minots. *Rép.* $\frac{25}{9}$ de minot ou 2 minots $\frac{7}{9}$.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Une verge de drap coûte \$3.60; combien en aura-t-on de verges pour \$4563?
Solution: $\$4563.00 \div 3.60 = 1267.5$ verges. *Rép.*
2. Il faut 2.25 verges de coton pour faire une chemise. Combien fera-t-on de chemises dans 168 verges?
Solution: $168.00 \div 2.25 = 74$ chemises; il restera 1.5 verge. *Rép.*
3. Les grandes roues d'une voiture ont 4.5 verges de circonférence, combien feront-elles de tours pour parcourir une distance de 1192.5 verges?
Solution: $1192.5 \div 4.5 = 265$ tours. *Rép.*
4. Ayant acheté 125000 bouteilles, on se propose de les vendre \$5.03 le cent; combien recevra-t-on? Quel sera le bénéfice si les frais d'achat et de transport se sont élevés à \$5036.40?
Solution: $\$5.03 \times 125000 = \628750 , ce qu'on recevrait si on les vendait \$5.03 pièce.
 $\$628750 \div 100 = \6287.50 ce qu'on recevra en les vendant \$5.03 le cent. *Rép.*
 $\$6287.50 - \$5036.40 = \$1251.10$ le bénéfice. *Rép.*
5. Quel est le nombre qui multiplié par 30.25 produit 7615.4375?
Solution: $7615.4375 \div 30.25 = 251.75$. *Rép.*
6. Un marchand achète 650 moutons pour \$2080, combien faut-il qu'il revende chaque mouton pour gagner \$260 sur le tout?
Solution: $\$2080 + \$260 = \$2340$, somme que la vente des 650 moutons doit rapporter.

\$2340 + 650 = \$3.60, prix de vente d'un mouton. *Rép.*

7. Quatre verges de drap ont coûté \$19; combien coûteront 642 verges de ce drap ?

Solution: $\$19 \div 4 = \4.75 , le coût d'une verge.

$\$4.75 \times 642 = \3049.50 , le coût des 642 verges.

On arriverait au même résultat en multipliant \$19 par 642 et en divisant le produit par 4.

$\$19 \times 642 = \12198 .

$\$12198 \div 4 = 3049.50$, le coût des 642 verges.

7. On offre \$83300 à un propriétaire d'un terrain d'une contenance de 175 acres. Il refuse et vend son terrain à une autre personne à \$0.12½ la verge carrée. A-t-il gagné ou perdu ? Indiquez le gain ou la perte. (*Dans une acre il y a 4840 verges carrées.*)

Solution: $4840 \times 175 = 847000$ verges carrées dans 175 acres.

$\$0.12\frac{1}{2} \times 847000 = \$0.125 \times 847000 = \$105875$, le prix qu'il a vendu le terrain.

$\$105875 - \$83300 = \$22575$, le gain.

8. Partagez \$157984 entre A et B de manière que B ait \$3452.50 de plus qu'A.

Solution: Si on donne d'abord à B \$3452.50, c'est-à-dire ce qu'il doit avoir de plus qu'A il

restera:

$\$157984 - \$3452.50 = \$154531.50$, à être partagé également entre A et B.

$\$154531.50 \div 2 = \77265.75 , la part d'A. *Rép.*

$\$77265.75 + \$3452.50 = \$80718.25$, la part de B. *Rép.*

9. Un ouvrier a reçu \$416.52 pour un certain nombre de jours de travail. S'il avait travaillé 123 jours de plus, il aurait gagné \$635.46. Combien de jours a-t-il travaillé ?

Solution: $\$635.46 - \$416.52 = \$218.94$, ce qu'il aurait reçu pour 123 jours de plus.

$\$218.94 \div 123 = \1.78 , ce qu'il reçoit par jour.

$\$416.62 \div \$1.78 = 234$ le nombre de jours qu'il a travaillé.

10. Une modiste achète en fabrique 378 chapeaux qu'elle revend \$2551.50, en faisant un bénéfice de \$1.26 par chapeau. A combien chaque chapeau lui revient-il et combien l'a-t-elle vendu ?

Solution: $2551.50 \div 378 = 6.75$, le prix de vente de chaque chapeau. *Rép.*

$\$6.75 - \$1.26 = \$5.49$, le coût de chaque chapeau. *Rép.*

11. Un marchand achète 372 verges de drap à \$1.75 la verge. A quel prix doit-il revendre la verge de ce drap pour faire un bénéfice de \$558 sur son achat ?

Solution: $\$558 \div 372 = \1.50 , le gain sur 1 verge.

$\$1.75 + \$1.50 = \$3.25$, le prix de vente. *Rép.*

Autre solution: $\$1.75 \times 372 = \651 , le coût des 372 verges.

$\$651 + \$558 = \$1209$, le prix de vente des 372 verges.

$\$1209 \div 372 = \3.25 , le prix de vente d'une verge. *Rép.*

12. Eugène achète une grammaire et une géographie. Combien doit-il payer si les grammaires valent \$4.20 la douzaine et les géographies \$5.76 ?

Solution: $\$4.20 \div 12 = \0.35 , le prix de la grammaire.

$\$5.76 \div 12 = \0.48 , le prix de la géographie.

$\$0.35 + \$0.48 = \$0.83$, le prix de la grammaire et de la géographie. *Rép.*

Autre solution: $\$4.20 + \$5.76 = \$9.96$, le prix d'une douzaine de chaque classique.

$\$9.96 \div 12 = \0.83 . *Rép.*

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Quand on multiplie un certain nombre par $\frac{2}{3}$ ou a le même résultat que si on en retranchait $\frac{1}{3}$. Quel est ce nombre ?

Solution: Quand on multiplie un nombre par $\frac{1}{2}$ on en prend la moitié, on a donc le même résultat que si on en retranchait la $\frac{1}{2}$; quand on multiplie un nombre par $\frac{1}{3}$, on en prend le tiers, donc on a le même résultat que si on en retranchait les $\frac{2}{3}$; quand on multiplie un nombre par $\frac{2}{3}$, on en prend les $\frac{2}{3}$, on a donc le même résultat que si, du nombre on en retranchait le $\frac{1}{3}$.

Exemples: $12 \times \frac{1}{2} = 6$, le même résultat que si on avait soustrait de 12 la $\frac{1}{2}$ de 12.

$12 \times \frac{1}{3} = 4$, le même résultat que si on avait soustrait, de 12, les $\frac{2}{3}$ de 12.

$12 \times \frac{2}{3} = 8$, le même résultat que si on avait soustrait, de 12, le $\frac{1}{3}$ de 12.

Etc., etc., etc.

Quand on multiplie un nombre par $\frac{2}{3}$ on en prend les $\frac{2}{3}$, on a donc le même résultat que si on retranchait du nombre ses $\frac{1}{3}$. Donc les $\frac{2}{3}$ du nombre demandé = 388

$$\frac{\frac{2}{3}}{9} = \frac{388}{4} = 873 \text{ Rép.}$$

2. On achète une maison et une terre pour la somme de \$20691. La maison coûte les $\frac{5}{16}$ de la terre, qui contient 48 acres. Quel est le prix de la maison et celui d'une verge carrée de la terre? (Dans 1 acre il y a 4840 verges carrées).

Solution: Soit \$1 le prix de la terre; alors $\frac{5}{16}$ le prix de la maison et $1 + \frac{5}{16}$ ou $\frac{21}{16}$ du prix de la terre = les prix des deux immeubles—

$$\frac{1}{16} \text{ du prix de la terre} = \$20691$$

$$\frac{1}{16} \text{ du prix de la terre} = \frac{20691}{16}$$

$$16 \quad 20691 \times 16$$

$$\text{— du prix de la terre} = \frac{16}{19} = \$17424, \text{ le prix de la terre.}$$

$\frac{5}{16}$ de \$17424 = $17424 \times \frac{5}{16} = \5367 , le prix de la maison. Rép.

On peut trouver le prix de la maison autrement en soustrayant, \$17424, le prix de la terre, de \$20691, le prix des deux immeubles. \$20691—\$17424 = \$3267. Rép.

Dans 48 acres il y a $4840 \times 48 = 232320$ verges carrées.

\$17424 + 232320 = \$0.075, le prix d'une verge carrée. Rép.

3. Un employé dépense le $\frac{1}{3}$ de ce qu'il gagne pour sa nourriture le $\frac{1}{4}$ pour son habillement et son logement, les $\frac{2}{5}$ en dépenses courantes, et il place chaque année \$693. à la caisse d'épargne. Combien dépense-t-il pour sa nourriture? Combien pour son habillement et son logement? Combien débourse-t-il pour les dépenses courantes? Combien place-t-il à la caisse d'épargne? Quel est le montant de son salaire? Combien gagne-t-il par an?

Solution: $\frac{1}{3}$ de son salaire + $\frac{1}{4}$ de son s. + $\frac{2}{5}$ de son s. = \$693 = son s. total.

($\frac{1}{3} + \frac{1}{4} + \frac{2}{5}$) de son salaire = ($\frac{4}{12} + \frac{3}{12} + \frac{8}{15}$) = $\frac{33}{60}$ de son salaire.

$\frac{33}{60}$ de son salaire + \$693 = $\frac{33}{60}$ de son salaire.

Soustrayant $\frac{33}{60}$ de son salaire de chaque membre on a: \$693 = $\frac{27}{60}$ de son salaire ou

$$\frac{27}{60} \text{ de son salaire} = \$693$$

$$\frac{100}{300} \text{ de son salaire} = \frac{693 \times 100}{300}$$

— de son salaire = $\frac{23100}{300} = 9 \times 100 = \900 , somme dépensée pour la nourriture.

$$\frac{300}{75} \quad \$693 \times 75$$

— de son salaire = $\frac{51975}{75} = 9 \times 75 = \675 , somme dépensée pour l'habillement et le

logement.

$$\frac{300}{48} \quad \$693 \times 48$$

— de son salaire = $\frac{33184}{48} = 9 \times 48 = \432 , somme déboursée pour les dépenses courantes.

rantes.

$$\frac{300}{300} \quad \$693 \times 300$$

— de son salaire = $\frac{207900}{300} = 9 \times 300 = \2700 , son salaire.

4. Deux personnes ont le même revenu annuel. La première économise les $\frac{2}{3}$ de son revenu; la 2e fait \$275 de dettes et dépense ainsi \$995 de plus que la première. Quel est leur revenu?

Solution: \$995—\$275 = \$720, ce que la 2e aurait dépensé de plus que la 1ère, si elle n'avait dépensé que le total de son revenu; dans ce cas elle aurait dépensé les $\frac{2}{3}$ de son revenu.

$\frac{5}{8} - \frac{3}{8} = \frac{2}{8}$, la partie de son revenu que la 2e aurait dépensé de plus que la 1ère si elle n'avait dépensé que son revenu.

$\frac{3}{8}$ du revenu = \$720

$\frac{1}{8}$ du revenu = \$240

$\frac{5}{8}$ du revenu = \$900

— du revenu = $\frac{900}{2} = \$450$, le revenu de chacune des deux personnes.

5. On a distribué pour une journée \$651 aux employés d'une usine. Le gérant, le teneur de livres et les commis ont pris les $\frac{4}{17}$ de cette somme; les contremaîtres les $\frac{5}{17}$, à raison de \$3. par jour; chaque ouvrier a reçu \$1.25. Trouvez le nombre des contremaîtres et aussi le nombre des ouvriers.

Solution: $\frac{4}{17}$ de \$651 = $4 \times 21 = \$84$, la part du gérant, etc.

$\frac{5}{17}$ de \$651 = $3 \times 54 = \$162$, la part des contremaîtres.

$\$162 \div \$3 = 54$ contremaîtres. *Rép.*

$\$651 - (\$84 + \$162) = \$651 - \$246 = \405 , la part des ouvriers.

$\$405 \div \$1.25 = 324$ ouvriers. *Rép.*

6. Un marchand vend du drap qui lui a coûté \$2 la verge de la manière suivante: $\frac{1}{3}$ de la quantité à \$2.40 la verge; $\frac{1}{3}$ à \$3; $\frac{1}{3}$ à \$4.20 et le reste à \$4.90. Le bénéfice total a été de 401.92; combien a-t-il vendu de verges?

Solution: $\frac{1}{3} + \frac{1}{3} + \frac{1}{3} = \frac{1}{3} + \frac{2}{3} = \frac{3}{3} = 1$ du tout.

$\frac{1}{3} - \frac{1}{3} = 0$, la partie vendue à \$4.90 la verge.

Mettons qu'il n'a qu'une verge à vendre, il vend de cette verge:

$\frac{1}{3}$ à \$2.40 la verge = \$0.80

$\frac{1}{3}$ à \$3.00 la verge = \$1.00

$\frac{1}{3}$ à \$4.20 la verge = \$1.40

$\frac{1}{3}$ à \$4.90 la verge = \$1.63

La vente de la verge lui rayorte \$3.57

Le bénéfice sur 1 verge = \$3.57 - \$2. = \$1.57.

$\$401.92 \div \$1.57 = 256$ verges. *Rép.*

7. Le prix de la doublure d'une étoffe est les $\frac{3}{11}$ de celui de l'étoffe et 16 $\frac{5}{8}$ verges d'étoffe doublée valent \$93.10. Quelle est la valeur d'une verge d'étoffe et celle d'une verge de doublure?

Solution: $\$93.10 \div 16 \frac{5}{8} = 93.10 \div 1 \frac{3}{8} = 93.10 \times \frac{8}{11} = 0.70 \times 8 = \5.60 , le prix d'une verge d'étoffe doublée.

$\frac{11}{11}$ du prix d'une verge d'étoffe + $\frac{3}{11}$ du prix d'une verge d'étoffe = $\frac{14}{11}$ du prix d'une verge d'étoffe = le prix d'une verge d'étoffe doublée = \$5.60.

— du prix d'une verge d'étoffe = $\frac{5.60}{14}$

11 — 14.

11 — $\$5.60 \times 11$

— du prix d'une verge d'étoffe = $\frac{5.60 \times 11}{14} = \$0.40 \times 11 = \$4.40$, le prix d'une verge d'étoffe.

$\$5.60 - \$4.40 = \$1.20$, le prix d'une verge de doublure.

8. Deux personnes achètent: la première les $\frac{2}{3}$ des $\frac{1}{5}$ d'une pièce d'étoffe; la deuxième, les $\frac{1}{3}$ des $\frac{2}{3}$ de la même pièce. Sachant que cette étoffe coûte \$4.26 la verge et que la première personne a payé \$14.91 de moins que la deuxième, on demande quelle est la longueur de cette pièce?

Solution: $\frac{2}{3}$ des $\frac{1}{5}$ = $\frac{2}{3} \times \frac{1}{5} = \frac{2}{15}$, la partie de la pièce, achetée par la première personne.

$\frac{1}{3}$ des $\frac{2}{3}$ = $\frac{1}{3} \times \frac{2}{3} = \frac{2}{9}$, de la partie de la pièce achetée par la deuxième personne.

$\frac{2}{15} - \frac{2}{9} = \frac{6}{45} - \frac{10}{45} = -\frac{4}{45} = -\frac{2}{22.5}$ de la pièce, ce que la 2e personne a acheté de plus que la 1ère.

$\$14.91 \div \$4.26 = 3$ verges $\frac{1}{2}$, ce que la 2e a acheté de plus que la 1ère.

$\frac{2}{22.5}$ de la pièce = 3 verges $\frac{1}{2}$

$\frac{2}{22.5}$ de la pièce = $3 \frac{1}{2} \times 240 = 840$ verges. *Rép.*

9. Quatre compagnies d'ouvriers sont telles que la première ferait un ouvrage en 60 jours, la 2^e en 12 jours, la 3^e en 36 jours et la 4^e en 48 jours. Pour exécuter cet ouvrage, on emploie en même temps le $\frac{1}{3}$ des hommes de la 1^{ère} compagnie, les $\frac{2}{3}$ de ceux de la 2^e, la moitié de ceux de la 3^e et le $\frac{1}{4}$ de ceux de la 4^e. Combien de jours leur faudra-t-il pour faire l'ouvrage ?

Solution: En 1 jour la 1^{ère} cie ferait $\frac{1}{60}$ de l'ouvrage.

En 1 jour $\frac{1}{3}$ de la 1^{ère} cie ferait $\frac{1}{60} \times \frac{1}{3} = \frac{1}{180}$ de l'ouvrage.

En 1 jour la 2^e cie ferait $\frac{1}{12}$ de l'ouvrage,

En 1 jour les $\frac{2}{3}$ de la 2^e cie ferait $\frac{1}{12} \times \frac{2}{3} = \frac{1}{18}$ de l'ouvrage.

En 1 jour la 3^e cie ferait $\frac{1}{36}$ de l'ouvrage,

En 1 jour la $\frac{1}{2}$ de la 3^e cie ferait $\frac{1}{36} \times \frac{1}{2} = \frac{1}{72}$ de l'ouvrage.

En 1 jour la 4^e cie ferait $\frac{1}{48}$ de l'ouvrage,

En 1 jour $\frac{1}{4}$ de la 4^e cie ferait $\frac{1}{48} \times \frac{1}{4} = \frac{1}{192}$ de l'ouvrage.

$\frac{1}{180} + \frac{1}{18} + \frac{1}{72} + \frac{1}{192} = \frac{4}{1440} + \frac{40}{1440} + \frac{20}{1440} + \frac{7.5}{1440} = \frac{71.5}{1440}$, partie de l'ouvrage que les 4 compagnies feraient dans 1 jour.

$\frac{71.5}{1440}$ de l'ouvrage = 1 jour

$\frac{71.5}{1440}$ de l'ouvrage = $\frac{1}{13}$ de jour

$\frac{71.5}{1440}$ de l'ouvrage = $\frac{1}{13} \times 2400 = 18$ jours $\frac{1}{13}$. *Rép.*

PROBLEMES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Deux marchands de bœuf louent une propriété pour \$325; le 1^{er} y met 150 bœufs pendant 7 mois $\frac{1}{2}$; le 2^e, 200 bœufs pendant 6 mois. Quelle somme chacun doit-il payer ?

Solution: 150 bœufs pendant 7 $\frac{1}{2}$ mois mangent autant que 150 \times 7 $\frac{1}{2}$ = 1125 bœufs pendant 1 mois.

200 bœufs pendant 6 mois mangent autant que 200 \times 6 = 1200 bœufs pendant 1 mois.

1125 + 1200 = 2325 bœufs coûtent \$325.

1125 bœufs coûtent ?

$325 \times 1125 \quad 13 \times 375$

$\frac{2325}{1125} = \frac{31}{375} = \157.26 . *Rép.*

2325 31
2325 bœufs coûtent \$325

1200 bœufs coûtent ?

$325 \times 1200 \quad 13 \times 400$

$\frac{2325}{1125} = \frac{31}{375} = \167.74 . *Rép.*

2325 31

2. On a acheté 486 verges de drap à \$3.24. On en a revendu les $\frac{4}{5}$ avec un bénéfice de 16 $\frac{2}{3}$ % et le reste à \$3.11 $\frac{1}{2}$ la verge. Quel bénéfice et quel bénéfice pour cent a-t-on fait ?

Solution: $\frac{4}{5}$ de 486 \times 3.24 \times 0.16 $\frac{2}{3}$ = \$116.64

La perte sur 1 verge = \$3.24 — \$3.11 $\frac{1}{2}$ = \$0.12 $\frac{1}{2}$

$\frac{4}{5}$ de 486 \times 0.12 $\frac{1}{2}$ = \$33.75 la perte sur le reste. \$116.64 — \$33.75 = \$82.89, le bénéfice net.

Rép.

\$3.24 \times 486 = \$1574.64, le coût du drap.

\$2.89 \div 1574.64 = 0.053 = 5.3%. *Rép.*

3. J'ai vendu 9 $\frac{5}{8}$ verges de drap et 15 $\frac{3}{4}$ verges de velours pour \$108.05. Sachant que 2 verges de velours m'ont coûté autant que trois verges de drap et que j'ai réalisé 37 $\frac{1}{2}$ % de bénéfice sur la vente du drap et 33 $\frac{1}{3}$ % sur celle du velours, trouvez le prix coûtant de la verge de chaque étoffe ?

Solution: 3 verges de drap = 2 verges de velours,

1 verge de drap = $\frac{2}{3}$ de verge de velours,

9 $\frac{5}{8}$ verges de drap = $\frac{2}{3} \times 9 \frac{5}{8} = \frac{2}{3} \times \frac{5.625}{8} \times \frac{3}{2} = \frac{5.625}{4} = 1.40625$ de verge de velours.

59 81.125

$\frac{59}{81.125} \times 1.375 = \frac{81.125}{81.125} = 1$, le drap transformé en velours + une augmentation de 37 $\frac{1}{2}$ %.

9

9

$$15\frac{3}{4} \times 1.33 \frac{1}{3} = 6\frac{3}{4} \times 1.33 \frac{1}{3} = 63 \times .33 \frac{1}{3} = 21, \text{ le velours + une augmentation de } 33 \frac{1}{3} \%$$

$$\frac{81.125}{9} + 21 = \frac{81.125}{9} + \frac{189}{9} = \frac{270.125}{9} = \$108.05.$$

$$270.125 = \$972.45.$$

1 verge = \$972.45 ÷ 270.125 = \$3.60 le prix de 1 verge de velours. *Rép.*

2 verges de velours = \$3.60 × 2 = \$7.20 le prix de 3 verges de drap.

1 verge de drap = \$7.20 ÷ 3 = \$2.40. *Rép.*

4. Si la publication d'un livre de 168 pages, tirée à 8500 exemplaires coûte \$532, que coûtera celle d'un livre de 256 pages, de même format, tirée à 12000 exemplaires ?

Solution: 8500 exemplaires, 168 pages \$532.

12000 exemplaires 256 pages ?

$$\frac{532 \times 12000 \times 256}{8500 \times 168} = \$1144.47. \text{ Rép.}$$

5. J'achète 84 verges de drap pour \$264.60; j'en revends le quart en faisant une perte de \$10.50. Combien dois-je revendre la verge de ce qui reste pour gagner 33 $\frac{1}{3}$ % sur le tout ?

Solution: $84 - \frac{1}{4}$ de 84 = 84 - 21 = 63 verges qui restent.

$\$264.60 \times \frac{1}{4} = \66.15 , le prix coûtant du quart vendu.

$\$66.15 - \$10.50 = \$55.65$, le prix de vente du $\frac{1}{4}$ vendu.

$\$264.60 \times 1.33\frac{1}{3} = \352.80 , ce que la vente doit rapporter en tout.

$\$352.80 - \$55.65 = \$297.15$, ce que doit rapporter la vente des 63 verges qui restent.

$\$297.15 \div 63 = \4.72 . *Rép.*

6. Une personne dispose en ce moment de \$21577.50 qu'elle désire placer en rentes sur l'Etat. Y a-t-il avantage pour elle à acheter des obligations 5% au cours de 112 $\frac{1}{2}$ ou des 3% au cours de 82 $\frac{1}{2}$?

Note. On appelle rentes sur l'Etat, l'intérêt annuel que l'on retire d'une somme prêtée à l'Etat.

On appelle *titre de rente* ou *obligation* l'écrit par lequel l'Etat s'engage à payer une rente à celui qui est porteur de cet écrit.

Les *titres de rentes* se vendent et s'achètent à la *bourse* par l'intermédiaire d'un *agent de change* ou d'un *courtier*.

Le *cours de la rente* est la somme qu'il faut payer pour avoir un *titre* de \$100.

Les *grandes Sociétés*, les *Compagnies de chemin de fer*, etc., font aussi des emprunts et émettent des titres de rente sous le nom d'*Actions* et d'*obligations*. L'achat ou la vente de ces titres se fait comme pour les rentes sur l'Etat.

Les problèmes concernant les rentes se font comme les problèmes d'intérêt.

Solution: Il s'agit de découvrir lequel des deux placements donnera le revenu le plus considérable.

Dans le 1er cas, un placement de \$112.5 rapporte \$5, dans le 2e cas un placement de \$82.2 rapporte \$3. Aussi dans le 1er cas pour chaque somme de \$112.5 placée dans les 5% le revenu sera de \$5. Dans le 2e cas, pour chaque somme de \$82.20 placée dans les 3% le revenu sera de \$3.

$(\$21577.50 \div 112.5) \times 5 = (\$21577.50 \times 5) \div 112.50 = \959 , le revenu des 5%.

$(\$21577.50 \div 82.2) \times 3 = (\$21577.50 \times 3) \div 82.2 = \787.50 , revenu des 3%.

Le revenu des 5% est de 959.

Le revenu des 3% est de 787.50.

Excédent du revenu des 5% \$171.50.

Il y a avantage à acheter les 5%.

Autre solution: 112.5 rapportent \$5.

1 rapporte	5	50	2
	112.5	1205	45

82.2 rapportent 3.

1 rapporte 3 30 5

	=	
82.2	822	4110

$\frac{2}{15} - \frac{1}{18} = \frac{274}{6165} - \frac{325}{6165} = \frac{49}{6165}$ de \$1 ce qu'on gagne en revenu en plaçant \$1 dans les 5% plutôt que dans les 3%.

$\$21577.50 \times \frac{49}{6165} = \171.50 . *Rép.*

7. Un rentier a un revenu journalier de \$1.28 qui lui est fourni par un capital de \$3720 placé à 4% l'an et par une autre somme placée à 5%. Quelle est cette autre somme?

Solution: $\$1.28 \times 365 = \467.20 , le revenu annuel. $\$3720 \times 0.04 = \148.80 le revenu de la somme placée à 4%.

$\$467.20 - \$148.80 = \$318.40$, le revenu du placement à 5%.

$\$318.40 \div 0.05 = \6368 . *Rép.*

8. Un négociant achète 1292 livres de café de deux qualités différentes: à \$0.40 et à \$0.30 la livre. Après avoir obtenu un escompte de $12\frac{1}{2}\%$ sur la 1ère qualité et de $16\frac{2}{3}\%$ sur la 2de, il ne débourse que \$379.80. Combien avait-il acheté de livres de chaque qualité?

Solution: $\$0.40 - (0.40 \times 0.125) = \$0.40 - \$0.05 = \0.35 , le prix net de la 1ère qualité.

$\$0.30 - (\$0.30 \times 0.16\frac{2}{3}) = \$0.30 - \$0.05 = \0.25 , le prix net de la 2e qualité.

Si toute la quantité avait été achetée à \$0.35 il aurait payé $\$0.35 \times 1292 = \452.20 .

$\$452.20 - \$379.80 = \$72.40$, cette augmentation provient de ce que le prix d'un certain nombre de livres qui aurait dû être calculé à \$0.25 a été calculé à \$0.35, une augmentation, par livre, de \$0.10. Donc pour chaque somme de \$0.10 contenue dans \$72.40 il y avait une livre à \$0.25.

$\$72.40 \div \$0.10 = 724$ livres à \$0.25. net *Rép.*

$1292 - 724 = 568$ livres à \$0.35 net. *Rép.*

Autrement: Si toute la quantité avait été achetée à \$0.25 il aurait payé $\$0.25 \times 1292 = \323 . $\$379.80 - \$323 = \$56.80$, cette diminution est due à ce que le prix d'un certain nombre de livres qui aurait dû être calculé à \$0.35 l'a été à \$0.25, une diminution par livre de \$0.10. Ainsi pour chaque somme de \$0.10 contenue dans \$56.80 il y avait une livre à \$0.35.

$\$56.80 \div \$0.10 = 568$ livres à \$0.35 net. *Rép.*

$1292 - 568 = 724$ livres à \$0.25 net. *Rép.*

9. En plaçant $\frac{1}{2}$ de ses fonds à 6%, $\frac{1}{3}$ à $5\frac{1}{2}\%$ et le reste à $7\frac{1}{2}\%$ un particulier se fait un revenu annuel de \$969.75. Trouvez le capital total? A quel taux unique devrait-il placer le capital total pour retirer le même intérêt.?

Solution: Soit \$36 le capital total. (Nous prenons 36 parce que c'est le plus petit nombre dont nous pouvons prendre les $\frac{1}{2}$ et les $\frac{1}{3}$ sans qu'il y ait de reste.)

$\frac{1}{2}$ de \$36 = \$18. Donc \$18 à 6%.

$\frac{1}{3}$ de \$36 = \$12. Donc \$12 à $5\frac{1}{2}\%$.

$\$36 - (\$18 + \$12) = \$36 - \$30 = \6 . Donc à \$6 à $7\frac{1}{2}\%$.

$\$18 \times 0.06 = \1.08 .

$\$12 \times 0.05\frac{1}{2} = \0.66 .

$\$6 \times 0.07\frac{1}{2} = \0.45

\$36 2.155

$(\$969.75 \div 2.155) \times 36 = (\$969.75 \times 36) \div 2.155 = \16200 , le capital total. *Rép.*

$\$2.155 \div 36 = \$0.059\frac{3}{4} = 5.9\frac{3}{4}\%$ presque 6%. *Rép.*

Autrement: $\$969.75 \div 16200 = \$0.059\frac{3}{4} = 5.9\frac{3}{4}\%$ presque 6%. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Une personne avait placé le $\frac{1}{3}$ de son capital en actions rapportant 6%, $\frac{1}{4}$ en obligations rapportant 5%, $\frac{1}{5}$ en immeubles rapportant 4%; le reste était engagé dans des entreprises qui lui ont causé une perte de 3%. Elle a eu ainsi, malgré la perte, un revenu de \$3366. Quel est le montant du capital?

Solution: Soit $6000x$ le capital total. Nous prenons $60x$ parce que $60x$ est le plus petit nombre dont nous pouvons prendre le $\frac{1}{3}$, le $\frac{1}{4}$ et le $\frac{1}{5}$ sans qu'il y ait de reste; nous le multiplions par 100 ce qui donne $6000x$ pour avoir des entiers lorsque la division par 100 aura été effectuée.

$\frac{1}{3}$ de $6000x = 2000x$, la somme placée à 6%.

Le revenu de ce placement = $2000x \times 0.06 = 120x$.

$\frac{1}{4}$ de $6000x = 1500x$, la somme placée à 5%.

Le revenu de ce placement = $1500x \times 0.05 = 75x$.

$\frac{1}{5}$ de $6000x = 1200x$, la somme placée à 4%.

Le revenu de ce placement = $1200x \times 0.04 = 48x$.

$6000x - (2000x + 1500x + 1200x) = 6000x - 4700x = 1300x$, la somme sur laquelle il y a une perte de 3%.

La perte sur ce placement = $1300x \times 0.03 = 39x$.

$120x + 75x + 48x - 39x = \3366 .

$204x = \$3366$

$x = \frac{\$3366}{204}$

3366×6000

$6000x = \frac{\quad}{204} = \99000 . Rép.

204

Un correspondant s'objecte d'une manière absolue au genre de solution que nous venons de donner. Pour lui faire plaisir nous allons donner pour *cette* fois la seule solution qu'il considère orthodoxe.

Soit x le capital total,

Alors $\frac{x}{3}$ le placement à 6%.

$x \times \frac{6}{100} = \frac{6x}{100}$, le revenu du 1er placement,

$\frac{x}{4}$, le placement à 5%.

$x \times \frac{5}{100} = \frac{5x}{100}$ le revenu du 2e placement.

$\frac{x}{5}$, le placement à 4%.

$x \times \frac{4}{100} = \frac{4x}{100}$ le revenu du 3e placement.

$x - \left(\frac{x}{3} + \frac{x}{4} + \frac{x}{5} \right) = x - \left(\frac{20x}{60} + \frac{15x}{60} + \frac{12x}{60} \right) = x - \frac{47x}{60} = \frac{13x}{60}$ la somme sur laquelle il

ya eu une perte de 3%.

$\frac{13x}{60} \times \frac{3}{100} = \frac{13x}{2000}$ la perte sur le 3e placement.

$\frac{6x}{100} + \frac{5x}{100} + \frac{4x}{100} - \frac{13x}{2000} = 3366$

Multipliant par 6000 le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :

$120x + 75x + 48x - 39x = 20196000$

$204x = 20196000$

$x = 99000$. Rép.

2. A et B ont trouvé une bourse contenant de l'argent. A prend \$2 et la sixième partie du reste, puis B prend \$3 et la sixième partie du reste, et il se trouve qu'ils ont pris chacun la même somme. Combien y avait-il d'argent dans la bourse et combien chacun a-t-il pris ?

Solution: Soit $6x + 2$ la somme.

Alors $2 + x$ la part d'A.

$$6x + 2 - (2 + x) = 5x, \text{ le reste et } \$3 + \frac{5x - 3}{6} \text{ la part de B.}$$

$$\$2 + x = \$3 + \frac{5x - 3}{6}$$

Multipliant par 6 on a :

$$\$12 + 6x = \$18 + 5x - 3.$$

$$6x - 5x = 18 - 12 - 3.$$

$$x = 3$$

$$6x + 2 = 18 + 2 = \$20, \text{ la somme totale. } \textit{Rép.}$$

$$2 + x = 2 + 3 = \$5, \text{ ce que chacun a pris. } \textit{Rép.}$$

Autre solution: Pour faire plaisir à notre correspondant nous donnons une deuxième solution. Soit x la somme totale.

Alors $\$2 + \frac{x-2}{6}$ la part d'A.

$$x - \left(2 + \frac{x-2}{6}\right) = x - \left(\frac{12+x-2}{6}\right) = x - \frac{10+x}{6} \text{ le reste.}$$

$$x - \frac{10+x}{6} - \$3 = \frac{6x-10-x-18}{6} = \frac{5x-28}{6} \text{ le reste après que B a pris } \$3.$$

$$\text{et } \frac{5x-28}{6} \times \frac{1}{6} = \frac{5x-28}{36} \text{ la sixième partie prise par B;}$$

et enfin $\$3 + \frac{5x-28}{36}$ la part de B.

$$\$2 + \frac{x-2}{6} = \$3 + \frac{5x-28}{36}$$

Multipliant par 36 on a :

$$72 + 6x - 12 = 108 + 5x - 28$$

$$6x - 5x = 108 + 12 - 28 - 72.$$

$$x = 20, \text{ la somme totale. } \textit{Rép.}$$

$$2 + \frac{x-2}{6} = 2 + \frac{20-2}{6} = 2 + 3 = 5, \text{ la partie prise par chacun. } \textit{Rép.}$$

3. La somme de deux nombres est égale à 198 et leur différence est égale aux $\frac{2}{3}$ du plus grand. Quels sont ces deux nombres ?

Solution: Soit $7x$ le plus grand,

alors $3x$ la différence et

$$7x - 3x = 4x \text{ le plus petit.}$$

$$7x + 4x = 198$$

$$11x = 198.$$

$$198$$

$$x = \frac{198}{11}$$

$$11$$

$$7x = \frac{198 \times 7}{11} = 126. \text{ Rép.}$$

$$4x = \frac{198 \times 4}{11} = 72. \text{ Rép.}$$

Autre solution: Notre correspondant veut que nous nous servions de deux lettres dans la solution de problèmes semblables à celui que nous venons de résoudre.

Soient x le grand nombre et y le petit nombre:

$$x + y = 198 \dots\dots\dots (1)$$

$$x - y = \frac{7}{3} \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (2) par 7, on a: $7x - 7y = 3x \dots (3)$

Transposant (3), on a: $7x - 3x - 7y = 0 \dots (4)$

Rassemblant, on a: $4x - 7y = 0 \dots (5)$

Multipliant (1) par 4, on a: $4x + 4y = 792 \dots (6)$

Soustrayant (5) de (6), on a: $11y = 792 \dots (7)$

$$d'où y = \frac{792}{11} = 72 \text{ Rép.}$$

$$(1) \dots\dots\dots x + 72 = 198$$

$$x = 198 - 72 = 126. \text{ Rép.}$$

4. Cherchez deux nombres tels que deux fois le premier plus le second fassent 17, et que deux fois le second plus le premier fassent 19.

Solution: Soient x le premier nombre et y le second.

$$2x + y = 17 \dots\dots\dots (1)$$

$$x + 2y = 19 \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (2) par 2, on a: $2x + 4y = 38 \dots (3)$

Soustrayant (1) de (3), on a: $3y = 21 \dots (4)$

$$d'où y = \frac{21}{3} = 7, \text{ le 2e. Rép.}$$

Substituant 7 la valeur d' y à y dans (1), on a:

$$2x + 7 = 17 \dots\dots\dots (1)$$

$$2x = 17 - 7 = 10$$

$$x = \frac{10}{2} = 5, \text{ le 1er. Rép.}$$

5. La longueur d'un rectangle surpasse sa largeur de 1 verge, et sa surface est de 14520 verges carrées. Cherchez la longueur de ses côtés.

Solution: Soit x la largeur du rectangle, alors $x + 1$ la longueur.

$$x(x + 1) = 14520$$

$$x^2 + x = 14520$$

Complétant le carré, on a: $x^2 + x + (\frac{1}{2})^2 = 14520 + \frac{1}{4} = \frac{58080 + 1}{4} = \frac{58081}{4}$

Extrayant la racine carrée, on a: $x + \frac{1}{2} = + 24\frac{1}{2}$ ou $- 24\frac{1}{2}$.

$x = 24\frac{1}{2} - \frac{1}{2} = 24$ verges. Largeur.

$x + 1 = 24 + 1 = 25$ verges. Longueur. Rép.

6. Quel est le nombre dont le carré, augmenté de 15, est égal à 8 fois ce nombre?

Solution: Soit x le nombre.

$$x^2 + 15 = 8x$$

$$x^2 - 8x = -15$$

$$x^2 - 8x + 4^2 = -15 + 16 = 1.$$

$$x - 4 = +1 \text{ ou } -1.$$

$$x = 4 + 1 = 5. \text{ Rép.}$$

$$\text{ou } x = 4 - 1 = 3. \text{ Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Une chaudière a la forme d'un cylindre terminé à chaque extrémité par un hémisphère. Quelle est sa surface extérieure, sachant que sa longueur a 15 pieds et son diamètre 5 pieds ?

Solution: Trouvons la surface du cylindre d'abord.—La chaudière 15 pieds de longueur, chaque hémisphère a $2\frac{1}{2}$ pieds de rayon; donc la partie cylindrique a: 15 pieds — ($2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2}$) — 10 pieds.

$$3.1416 \times 5 \times 10 = 157.08 \text{ pieds carrés, surface de la partie cylindrique.}$$

$$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5 \text{ diamètre de la sphère que formeraient les deux hémisphères réunis.}$$

$$5^2 \times 3.1416 = 78.54, \text{ pieds carrés la surface des deux hémisphères réunis.}$$

$$157.08 + 78.54 = 235.62 \text{ pieds carrés, surface totale. Rép.}$$

2. Le minot de blé pèse environ 60 livres; il fournit 89% de farine et 11% de son. Quels poids de son et de farine retirera-t-on du blé renfermé dans un grenier qui a 11 pieds 6 pouces de longueur, 8 pieds 4 pouces de largeur, si l'épaisseur moyenne du blé est de 3 pieds 6 pouces ?

$$\text{Solution: } 11\frac{1}{2} \times 8\frac{2}{3} \times 3\frac{1}{2} = \frac{2^3}{3} \times \frac{2^5}{3^2} \times \frac{7}{2} = 4\frac{0}{1}\frac{2}{3}\frac{2}{3} \text{ pieds cubes de blé.}$$

$$4025 \times 1728$$

$$\hline = 4025 \times 144 = 579600 \text{ pouces cubes.}$$

12

Dans 1 minot il y a 2218.192 pouces cubes.

579600 \div 2218.192, le nombre de minots de blé.

$$(579600 \div 2218.192) 60 = (579600 \times 60) \div 2218.192, \text{ le poids du blé.}$$

$$(579600 \times 60 \times 0.11) \div 2218.192 = 1724 \text{ livres } 8.63 \text{ onces, le poids du son. Rép.}$$

$$(579600 \times 60 \times 0.89) \div 2218.192 = 13953 \text{ livres } 1.5 \text{ onces, le poids de la farine. Rép.}$$

3. Une classe a 30 pieds de longueur, 20 de largeur et 12 pieds de haut. Calculez le nombre d'élèves qu'elle peut contenir, si les règlements scolaires exigent 150 pieds cubes d'air par élève.

$$\text{Solution: } 30 \times 20 \times 12 = 7200 \text{ pieds cubes, volume de la classe.}$$

$$7200 \div 150 = 48 \text{ élèves. Rép.}$$

4. La surface d'un triangle rectangle est de 5.46 acres et l'un des côtés de l'angle droit a 6 chaînes. Quelle est la longueur de l'hypoténuse ?

$$\text{Solution: } 5.46 \times 10 = 54.6 \text{ chaînes.}$$

$$(54.6 \times 2) \div 6 = 18.2 \text{ l'autre côté du triangle.}$$

$$6^2 + 18.2^2 = 36 + 331.24 = 367.24.$$

$$\text{La racine carrée de } 367.24 = 19.2 \text{ —. Rép.}$$

5. Un des côtés d'un angle droit a 8 pouces et la somme de l'hypoténuse et de l'autre côté est de 32 pouces. Trouvez l'hypoténuse et le côté ?

$$\text{Solution: } 8^2 = 64, \text{ la différence entre le carré de l'hypoténuse et le carré du côté inconnu.}$$

Mais $(a + b)(a - b) = a^2 - b^2$; ou la somme de deux nombres multipliée par leur différence égale la différence de leurs carrés.

Ainsi la somme de l'hypoténuse et du côté inconnu, c'est-à-dire 32, multiplié par leur différence donne pour produit, 64, la différence de leurs carrés.

$$64 \div 32 = 2 \text{ la différence entre l'hypoténuse et le côté inconnu.}$$

$$32 + 2 = 34.$$

$$34 \div 2 = 17 \text{ l'hypoténuse. Rép.}$$

$$17 - 2 = 15 \text{ le côté inconnu. Rép.}$$

6. Les trois côtés d'un triangle ont 3, 4 et 5 pouces. On demande la surface de chacun des deux triangles rectangles formés en abaissant une perpendiculaire sur le plus long côté ?

Solution: $(3 + 4 + 5) \div 2 = 6.$

$$6 - 3 = 3.$$

$$6 - 4 = 2.$$

$$6 - 5 = 1.$$

$$6 \times 3 \times 2 \times 1 = 36.$$

La racine carrée de 36 = 6, surface du triangle.

$(6 \times 2) \div 5 = 2.4$ pouces la longueur de la perpendiculaire abaissée sur le plus long côté. Cette perpendiculaire 2.4 divise le triangle donné en deux triangles rectangles. Un de ces triangles a pour hypoténuse 3 pouces et pour hauteur 2.4 pouces; l'autre triangle a pour hypoténuse 4 pouces et pour perpendiculaire 2.4 pouces.

$$3^2 - 2.4^2 = 9 - 5.76 = 3.24 \text{ pouces.}$$

La racine carrée de 3.24 = 1.8 pouces, la base du triangle. $(1.8 \times 2.4) \div 2 = 2.16$ pouces carrés. Surface du plus petit triangle. *Rép.*

6 pouces — 2.16 pouces = 3.84 pouces carrés, surface du plus grand triangle. *Rép.*

Autrement pour la dernière partie: 5 pouces — 1.8 pouces = 3.2 pouces, base du plus grand triangle.

$(3.2 \times 2.4) \div 2 = 3.84$ pouces carrés, surface du plus grand triangle. *Rép.*

Autrement pour la base du plus grand triangle:

$$4^2 - 2.4^2 = 16 - 5.76 = 10.24, \text{ le carré de la base.}$$

La racine carrée de 10.24 = 3.2 pouces.

Remarque, Nous ne prétendons pas que c'est la seule manière de résoudre ce problème.

LANGUE ANGLAISE

Récitation

(Taken from Royal Reader N° IV.)

FIDELITY.

Brake, thicket; clump

Covert, hiding-place; ambush

A barking sound the shepherd hears,
A cry as of a dog or fox;
He halts, and searches with his eye
Among the scattered rocks;
A stirring in a brake of fern;
And instantly a dog is seen,
Glancing through that covert green.

The dog is not of mountain breed;
Its motions, too, are wild and shy;
With something, as the shepherd thinks
Unusual in its cry:
Nor is there any one in sight
All round, in hollow or on height;
Nor shout nor whistle strikes his ear.
What is the creature doing here?

Dis-cern, see; discover.

I arn, a mountain lake.

It was a cove, a huge recess
That keeps, till June, December's snow;
A lofty precipice in front,
A silent tarn below;
Far in the bosom of Helvellyn,
Remote from public road or dwelling,
Pathway or cultivated land,
From trace of human foot or hand.

Not free from boding thoughts, a while
The shepherd stood; then made his way
O'er rocks and stones, following the dog,
As quickly as he may:
Nor far had gone before he found
A human skeleton on the ground!
The appalled discoverer with a sigh
Looks around to learn the history.

From those abrupt and perilous rocks
The man had fallen—that place of fear!
At length upon the shepherd's mind
It breaks, and all is clear:
He instantly recalled the name,
And who he was, and whence he came:
Remembered, too, the very day
On which the traveller passed that way.

But here a wonder, for whose sake
This lamentable tale I tell;—
A lasting monument of words
This wonder merits well:
The dog, which still was hovering nigh,
Repeating the same timid cry,
This dog had been, through three months'
[space,
A dweller in that savage place!

Yes, proof was plain that since the day
When this ill-fated traveller died,
The dog had watched about the spot,
Or by his master's side:
How nourished there through that long time,
He knows who gave that love sublime;
And gave that strength of feeling great,
Above all human estimate.

WORDSWORTH.

Questions.—What attracted the shepherd's notice? What did he discover among the ferns? What question did he then ask? What kind of place was it? What was there in front of it? What below? On what mountain was it? What did the shepherd find on following the dog? What did he then remember? For whose sake does the shepherd tell the tale? How long had he watched beside his master's corpse?

PRONOUNCE IN SYLLABLES:

Seat'-tered	Hel-vel'-lyn
dis'-tance	cul'-ti-vat-ed
in'-stant-ly	skel'-e-ton
crea'-ture	ap-pal'led'
pree'-i-pice	dis-cov'-er-er
per'-il-ous	re-pea't'-ing
re-called'	sav'-age
re-mem'-bered	nour'-sighed
lam'-en-ta-ble	sub-lime'
mon'-u-ment	es'-ti-mate

MODE COMPOSITION EXERCISE.

(Taken from Royal Reader N° IV.)

The story in the following Letter is written entirely from the questions to the preceding lesson on "Fidelity", and shows how the question appended to the lesson, may be used in Composition Exercises. This example also shows the form in which a letter should be arranged:

Ulleswater, 24 August, 1871.

My dear Harry: .

We are having a splendid time of it here. We have had delightful weather; and as we have a new excursion nearly every day, the time passes very quickly. The holidays are already nearly half done, and it does not seem as if we had been more than a week here!

We had a delightful excursion to Helvellyn last week, and saw the place where the traveller's dead body was watched for three months by his dog. Perhaps you don't know the story. Here it is. It will help to fill my letter.

A shepherd was one day watching his sheep on Helvellyn, when he heard land barking, as of a dog or fox somewhere near. He went to search for the cause of it, and found a strange looking dog (not a mountain sheep-dog) glancing at him through the ferns. He was puzzled to know what the creature could be doing there; for it is a huge recess in the very bosom of Helvellyn, in which the winter's snow often lies until June. There is a high precipice in front, and at the foot of it a little lake. The dog led on, and the shepherd followed it over the rocks and stones. When he reached the foot of the precipice, the dog paused beside a human skeleton lying on the ground.

The shepherd at once remembered that, about three months before a traveller, who used to roam over the mountains with his dog, went amissing. Evidently he had lost his way in a mist, had fallen over the precipice, and been killed. But the most extraordinary thing was, that his dog had watched all that time beside the dead body of his master!

Wordsworth the poet, who spent most of his life in this neighborhood, has a beautiful poem called "Fidelity", in praise of the dog. I advise you to read it.

We go to Windermere to-morrow. Write, soon, to your affectionate friend,

Fred Brown.

To Harry Bush.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Tout chante.

Bas trop vite



1. Dans les forêts, Ses petits oiselets, A-
brites sous le vert feuillage, Font entendre
leur ramage: Chantez en paix!

2.

Dans les prés verts,
Jusqu'au fond des déserts,
L'insecte au pèlerin qui passe
Gaiement chante et le délasse
Par ses concerts.

3.

Dans le buisson,
Le petit moucheron,
Suivant l'abeille qui bourdonne,
Lui dit l'air si monotone
De sa chanson.

4.

Jusqu'au zéphir
Dont l'inconstant soupir
Du bois agite la verdure,
Tout chante dans la nature
Pour s'ébaudir.

5.

Et nous aussi,
Sans chagrin ni souci,
Au Créateur de toutes choses,
Des oiselets et des roses,
Disons : Merci !

Le chant à la petite école

Nous présentons aujourd'hui une petite mélodie très simple et facile à chanter. Au troisième et au quatrième vers de chaque couplet, la coupe de la phrase musicale sera bien indiquée si l'on a soin de faire très légèrement la syllabe muette qui termine chacun de ces vers. Avant de

chanter, comme toujours, il faut comprendre parfaitement le sens des couplets, car il est impossible de bien rendre ce que l'on ne comprend pas. Il y aura lieu d'expliquer certains mots, certains tours de phrases, comme par exemple : *oiselets* pour petits oiseaux. — L'inversion du deuxième couplet : *L'insecte chante gaîment au pèlerin qui passe et le délasse par ses concerts*. — L'air *monotone*, toujours sur le même ton, du petit moucheron. — *Le zéphir* : vent léger. — *S'ébaudir* : vieux mot presque inusité aujourd'hui et qui signifie se réjouir, se livrer au plaisir. — L'inversion de la fin : *Disons merci au Créateur*.

Cette petite chanson pleine de fraîcheur, doit être chantée avec allégresse, pas trop vite et bien délicatement pour être en harmonie avec les êtres délicats (oiselets, insecte, moucheron, zéphir) qui chantent pour réjouir le monde.

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.

Le congrès des inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec.

Cet important congrès, dont nous avons publié le programme dans la livraison du mois dernier, a eu lieu les 26, 27, 28 et 29 décembre 1911. Tous les inspecteurs, moins quatre qui se sont trouvés dans l'impossibilité de se rendre à Québec, ont suivi avec assiduité les délibérations du congrès.

Nous publions plus tard un compte-rendu officiel du congrès, compte-rendu qui doit d'abord être soumis au Comité catholique.

Aujourd'hui nous ne pouvons que publier les discours prononcés à la séance d'ouverture.

Cette séance fut présidée par l'honorable monsieur de La Bruère, surintendant. — Sir Lomer Gouin, premier ministre, l'honorable monsieur Décarie, secrétaire provincial, MM. J.-N. Miller et G.-W. Parmelee, secrétaires du département de l'Instruction publique, M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, M. C.-A. Lefèvre, nouvellement nommé directeur de l'enseignement du dessin, M. G.-S. Vien, président de l'Association des Inspecteurs, avaient pris place au premier rang.

Voici la liste des inspecteurs présents au congrès : J.-V. Baumier, J.-G. Belcourt, L. Bergeron, J.-E. Boily, J.-A. Chabot, J.-A. Cléroux, J.-M. Côté, M.-J. Curot, J.-B. Demers, J.-B. Dubéau, A. Filteau, J.-E. Genest-La Barre, J.-O. Goulet, L.-P. Goulet, F.-X. Guay, L.-A. Guay, Joseph Hébert, J.-E. Lefebvre, L.-N. Lévesque, L. Longtin, G.-E. Marquis, J.-G. W. McGown, J.-T. Mollieur, H. Nansot, J.-F. Normand, L.-O. Pagé, J.-B. Primeau, P.-A. Roy, J.-E. Savard, Amédée Tanguay, Thomas Tremblay, J.-M.-A. Turcotte, G.-S. Vien.

Voici les discours prononcés à la séance d'ouverture :

Discours de l'honorable P.-B. de La Bruère, Surintendant de l'Instruction publique.

Monsieur le premier ministre,
Monsieur le secrétaire de la province,

Messieurs,

Lorsqu'en 1895, je me vis appelé à la charge honorable et si importante de surintendant de l'Instruction publique, je me rendis parfaitement compte des responsabilités que j'assumais et des travaux que je devrais m'imposer pour répondre à l'attente du gouvernement et du public.

En acceptant de devenir chef du département de l'Éducation, je ne fus pas lent à rompre les liens qui m'attachaient à la politique, car je savais que l'intention du législateur, en faisant adopter la loi de 1875, avait été de soustraire aux influences des partis qui se disputent le pouvoir,

cette chose sacrée que l'on appelle la formation intellectuelle de la jeunesse. Je ne manquai pas, en même temps, d'avoir le sentiment très net de mon inexpérience des devoirs multiples que j'aurais à remplir, et l'une de mes premières pensées fut d'appeler en consultation ceux qui, par la nature de leur emploi, étaient en contact journalier avec la population rurale ou urbaine, avaient la tâche de surveiller l'opération du système scolaire et d'éclairer au besoin les commissaires d'écoles sur la manière plus efficace d'activer, dans leur sphère d'action respective, les progrès éducationnels du pays.

Ce fut donc bien sous l'inspiration des idées que je viens d'énoncer que, dès le début de ma carrière de surintendant, j'eus la pensée d'organiser un congrès des inspecteurs d'écoles de la province, et, l'été qui suivit ma nomination à cette charge, j'eus la satisfaction de les réunir à Saint-Hyacinthe.

LES DISPARUS.

Des inspecteurs qui assistaient à cette réunion, plusieurs, tels que MM. Th. Beaulieu, Bellerose, Bouchard, Brault, Destroismaisons, Nantel, Rucl, Stenson, Lippens, Vallée et autres, ont résigné leurs fonctions ou se sont vus appelés à un monde meilleur. A cette liste des disparus, j'ajouterai le nom du regretté M. Fontaine, mort subitement il y a quatre semaines et que j'espérais bien voir au milieu de vous et prenant part aux délibérations de ce congrès. Mais d'autre part, je remarque avec plaisir dans votre réunion de ce soir, plusieurs membres du congrès de 1895, comme MM. Vien, Belcourt, Dubeau, McGown, Roy, Tanguay, Tremblay, Lèvesque, lesquels sont restés vaillamment sur la brèche dans l'accomplissement de leurs devoirs publics. J'eus lieu de me féliciter de faire la connaissance de ceux qui, en ce congrès de 1895, répondirent à mon appel, catholiques comme protestants, car ils y étaient tous, les uns et les autres.

J'écoutai avec attention les discussions qui s'élevèrent au sein de l'assemblée et je ne pus que profiter de l'échange des idées qui se produisit entre les congressistes. Je ne tirai pas un moindre avantage des divergences d'opinion qui se manifestèrent parmi eux sur certains points, ainsi des vœux qu'ils formulèrent pour le perfectionnement de l'inspection et l'accroissement de son influence sur les autorités locales chargées d'administrer les municipalités scolaires.

DESIR D'UN CONFÈRE.

Depuis seize ans, les circonstances ne m'ont pas permis, malgré mon désir, de convoquer en congrès les inspecteurs. La somme de \$1,000 qui était inscrite au budget, avant 1896 pour la tenue de tels congrès, fut rayée par motif d'économie, car les finances publiques étaient alors, dit-on, souffreteuses. Le nerf de la guerre faisait donc défaut. Enfin cet hiver, j'ai la grande joie de pouvoir réaliser mon désir, grâce à l'appui du comité catholique, aux bonnes dispositions du gouvernement et à la bienfaisante influence du Pactole lui-même qui s'est fait un lit jusque dans les finances provinciales. Aussi, MM. les inspecteurs, suis-je heureux de vous souhaiter, ce soir, la bienvenue, dans la capitale et de vous remercier cordialement d'avoir accepté mon invitation. J'ai tout lieu de croire qu'il résultera un grand bien de cette réunion, et quand vous quitterez Québec pour retourner dans vos foyers, vous remporterez, je l'espère, de votre séjour ici une nouvelle ardeur au travail et une volonté encore plus ferme de ne rien épargner pour vous acquitter de votre tâche.

Après vous avoir, comme il convenait, souhaité la bienvenue, je m'empresse de remercier en votre nom et au mien, l'honorable premier ministre, sir Lomer Gouin et l'honorable secrétaire de la province, M. Décarie, d'avoir daigné accepter l'invitation d'assister à cette séance d'ouverture. C'est un grand honneur pour nous que leur présence en cette occasion. Permettez-moi donc, MM. les ministres, de vous offrir, devant la preuve nouvelle que vous nous donnez du profond intérêt que vous portez à la belle et noble cause de l'instruction publique, l'expression de notre vive gratitude.

FONCTIONS IMPORTANTES.

Il n'est pas besoin, MM. les inspecteurs, de vous rappeler ici l'importance des fonctions qui vous sont confiées. Vous les connaissez de longue date. Vous êtes un des rouages nécessaires à notre organisation scolaire; votre emploi lui-même exige des hommes dévoués, désireux de fournir au conseil de l'Instruction publique et au gouvernement les renseignements qui leur permettent d'étudier les mesures à prendre pour opérer les réformes qu'exige le développement de l'instruction chez le peuple. Vos relations avec les commissaires d'écoles ne sont pas une vaine et pure formalité. Loin de là! Vous êtes les exécuteurs des instructions que vous recevez du surintendant et des comités du conseil, et votre devoir est de les faire pénétrer au fond des hameaux les plus humbles comme dans les centres les plus considérables, de la province.

Votre surveillance s'étend sur l'accomplissement intégral des règlements scolaires et de la loi dont ils sont l'expression, sur la construction des maisons d'école, l'examen des comptes des secrétaires-trésoriers, les méthodes pédagogiques qu'emploient les maîtres et les maîtresses d'école, l'observation des lois de l'hygiène, en un mot, sur tout ce qui concerne les détails de l'administration des affaires scolaires. Vous ne l'ignorez pas, vous êtes aussi appelés à inspirer un sentiment de confiance dans la sollicitude bienveillante de l'autorité supérieure et, par vos conseils aux municipalités et vos relations avec les pères de famille, à favoriser les progrès de l'instruction sans laquelle un homme ne saurait s'élever dans l'échelle sociale.

Qu'est-ce qu'un inspecteur, se demandait un éducateur en France? "Aux yeux du vulgaire, répondait-il, c'est un homme qui, étant parfaitement au fait de la tenue des écoles, est chargé de les examiner et de rédiger ensuite son rapport.

"Le vulgaire ne voit des fonctions que ce qu'elles ont d'extérieur. Un esprit éclairé pénètre le fond des choses. A ses yeux, l'inspecteur est l'homme qui étudie l'école et les écoles dans leurs rapports particuliers et généraux, qui subordonne l'appréciation des détails à l'intelligence de l'ensemble, qui est placé relativement aux maîtres comme les maîtres le sont relativement aux élèves, relativement à l'enseignement en général comme le maître relativement à sa leçon de calligraphie ou de calcul. C'est l'homme qui apprécie, qui juge, qui classe non seulement les faits, mais les personnes. Il y a en lui quelque chose de l'administrateur, du magistrat et presque de l'homme politique.

"De telles fonctions exigent des hommes d'élite, dévoués, à la fois passionnés pour le but et calmes dans l'emploi des moyens, capables en même temps de s'abaisser au niveau des plus humbles maîtres d'école et de s'élever à la hauteur de toutes les autorités qui protègent l'instruction primaire"

PROGRES ACCOMPLI.

L'institution que vous composez, messieurs, a fait en notre province un progrès marqué depuis les premiers jours de son existence, car, à son début, l'organisation de l'inspectorat était fort incomplète. Ce fut même une des premières questions dont s'occupa le comité catholique formé en vertu de la loi de 1875. Tout d'abord pour se rendre compte du fonctionnement de ce système d'inspection des écoles, il constitua un sous-comité. Celui-ci, comme résultat, de son examen, proposa d'augmenter le nombre des inspecteurs encore peu nombreux et de leur donner un traitement payé partie en une somme fixe et partie en proportion des visites d'écoles qu'ils auraient faites. Il recommanda aussi de fixer à cent par année le nombre des écoles que chaque inspecteur devait visiter et d'assigner une durée de deux heures à la visite d'une école du degré intermédiaire ou supérieur.

En outre il proposa que l'inspecteur fût par écrit, en l'appuyant de son affirmation solennelle, le compte rendu de son inspection. Le comité catholique adopta les conclusions de ce rapport de son sous-comité.

Dans une remarquable circulaire que le surintendant, M. Ouimet, adressa ensuite aux inspecteurs, il leur disait: "Votre mission spéciale est non seulement de surveiller le fonctionnement du système scolaire, mais aussi, en certain occasions, de le mettre en action, de lui donner la pre-

mière poussée, de faire partir le ressort qui décidera du mouvement régulier et harmonique de tous les rouages; en un mot, vous êtes les agents actifs et nécessaires de la pensée dirigeante, c'est-à-dire du conseil et du surintendant."

Il y a quelques années, par suite de l'augmentation de la population scolaire, on a fait une nouvelle distribution des districts d'inspection et l'on a fixé à 150 le nombre d'écoles que chaque inspecteur devait visiter.

Depuis lors, les écoles se sont encore multipliées et le plus grand nombre des inspecteurs ont actuellement à visiter deux fois l'an, de 150 à 200 écoles dont encore un certain nombre compte plusieurs classes. Un pareil nombre d'écoles à visiter est excessif et, étant données les statistiques que va vous fournir le recensement décennal de 1911, il faudra augmenter le nombre de districts d'inspection et par conséquent aussi celui des inspecteurs.

MODIFICATIONS QUI S'IMPOSENT.

Avant de procéder à ce remaniement devenu nécessaire, je me demande s'il ne serait pas opportun et utile de faire subir quelques modifications au régime de l'inspection et d'établir comme dans les pays d'Europe, deux ou trois classes d'inspecteurs avec un système de promotion et une échelle de traitement. Une organisation de cette sorte ne pourrait manquer d'encourager beaucoup ces fonctionnaires à bien remplir leurs devoirs, et par suite, de rendre l'inspection plus complète et plus efficace encore qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'étude de la question que j'expose ici me paraît s'imposer dans l'intérêt de la province toute entière.

Le gouvernement actuel, comme vous le savez, a bien voulu acquiescer à la demande du comité catholique et nommer un inspecteur général pour répondre à une nécessité aperçue de tous. Cette innovation a reçu le meilleur accueil, car elle était un pas dans la bonne direction et un progrès certain. Nous devons féliciter les aviseurs de la Couronne d'avoir revêtu de cette charge un homme de compétence et de l'expérience de M. C.-J. Magnan. Grâce à l'expérience acquise durant son long professorat, grâce aussi aux connaissances acquises durant son récent voyage en Europe, ce nouveau fonctionnaire rend déjà des services fort appréciables à la cause de l'éducation.

Les fonctions que vous avez à remplir, messieurs, ai-je besoin de le dire, comprennent beaucoup de devoirs et, pour les remplir avec efficacité, il faut non seulement du travail, mais du dévouement, même de l'abnégation. Je me pose quelquefois cette question. Si j'étais inspecteur d'écoles, que ferais-je? Je voudrais, et c'est du reste ce que demande le gouvernement, je voudrais donner mon temps à l'accomplissement de mes devoirs et donc ne pas faire de ma charge un emploi subordonné à l'exécution d'autres travaux.

DEVOIRS DE L'INSPECTEUR.

Si j'étais inspecteur? Pénétré de l'importance de ma mission, je recueillerais d'abord les statistiques scolaires qui permettent de se rendre compte des progrès de l'éducation et d'instituer des comparaisons très intéressantes au point de vue de l'instruction publique entre notre province et les autres provinces du Canada et même avec les pays étrangers.

DIRIGER LES MAÎTRES.

Si j'étais inspecteur? J'examinerais avec soin la manière d'agir de l'institutrice ou du maître, j'observerais son savoir faire et de la sorte je me mettrais en mesure soit de lui décerner des éloges, soit de lui donner, hors la connaissance des enfants d'école bien entendu, des conseils propres à modifier au besoin ses procédés et à rendre son enseignement plus efficace. J'interrogerais les enfants avec soin et avec bienveillance, et il me semble que je ne serais jamais trop pressé de quitter l'école; je croirais agir contre ma conscience en faisant un simulacre de visite pour courir aussitôt à une autre école et y faire preuve de la même négligence à observer les règlements scolaires.

Si j'étais inspecteur? Je me ferais une obligation d'abord d'aller saluer le curé de la paroisse,

non pas pour qu'il me retienne à dîner, du reste manger au presbytère n'est la violation d'aucun règlement—ni scolaire, ni autre,—mais bien pour conférer avec lui sur l'action des commissaires d'écoles et sur les aptitudes pédagogiques des institutrices et l'intéresser enfin à mon inspection. Je m'appliquerais ces paroles du célèbre Guizot lorsque, s'adressant en sa qualité de ministre, aux inspecteurs de France, il leur disait à propos de la visite au curé: "Je vous recommande spécialement d'entretenir avec les curés et les pasteurs les meilleures relations"

Croyez bien qu'en donnant à ces ministres cette confiance et en la confirmant par toutes les habitudes de votre conduite et de votre langage, vous vous assurez presque partout pour le progrès de l'éducation populaire le plus solide appui"

LES LECONS DE CHOSES

Si j'étais inspecteur? Dans mes visites aux écoles rurales, je dirais aux enfants quelques mots qui leur fassent estimer l'agriculture; j'insisterais auprès de l'institutrice pour qu'elle sature son enseignement de leçons de choses concernant l'art agricole. L'agriculture, c'est la force de notre nationalité, et l'instruction à la campagne doit être donnée de manière à diriger les fils de cultivateurs vers la culture de la terre plutôt que vers le comptoir du marchand ou vers les machines des manufactures. Je favoriserais l'enseignement du dessin. Je favoriserais l'œuvre des jardins scolaires, laquelle, pour le dire en passant prend chaque année, de l'extension au point que, en l'année scolaire 1910-11, 5,945 enfants y ont pris part.

Si j'étais inspecteur? Je favoriserais l'agrandissement des emplacements d'école et la plantation d'arbres sur ces terrains. Je n'accepterais pas par faiblesse ou par une crainte puérile d'impopularité, une maison d'école neuve qui n'aurait pas été construite conformément aux plans approuvés et dans laquelle on aurait diminué le nombre des fenêtres. Après mes tournées d'inspection, je ferais au département de l'Instruction publique des rapports lucides, suffisamment détaillés, afin de le bien renseigner et de ne pas l'obliger à me demander des explications ou des éclaircissements.

Si j'étais inspecteur? que ferais-je encore? Eh! bien, je m'efforcerais de vous imiter dans tout ce que vous faites de bien.

CONCLUSION

J'allais oublier une chose.

Moi inspecteur, si je passais à la maison d'école tout le temps que requiert une inspection officielle efficace, il est bien certain que je dépenserais quelques piastres de plus en frais de voyage, diminuant d'autant le chiffre de mon traitement. Je me trouverais donc placé entre mon intérêt personnel d'un côté et l'intérêt public de l'autre. Il y a pourtant dans le "Pater" un passage qui dit: "Ne nous induisez pas en tentation". Mais en tout cas, comme le gouvernement a bien voulu porter tout dernièrement le traitement des inspecteurs, fortunés inspecteurs! de \$1,000.00 à \$1,400.00, il serait juste que je me montre très attentif à mes fonctions, je tâcherais d'accomplir même avec abnégation, s'il le fallait, mon devoir et tout mon devoir, heureux du reste, de donner à mon pays la preuve de mon dévouement.

Par exemple, s'il plaisait quelque jour au secrétaire de la province d'assurer, chaque année à chacun des dix inspecteurs d'écoles les plus méritants d'après le témoignage de l'inspecteur général une prime annuelle de \$50.00, oh! alors je tâcherais de mériter cette prime pour augmenter mon traitement.

Mais que me sert-il de dire ce que je ferais si j'étais inspecteur, puisque je ne le suis pas?

Sortant donc au plus vite de la sorte de rêve que je viens de faire devant vous, laissez-moi encore formuler l'espoir que ce congrès sera profitable pour vous, MM. les inspecteurs, utile aussi et surtout à notre chère province de Québec, celle que nous aimons du plus profond de notre cœur et à qui nous souhaitons si sincèrement le bonheur et la prospérité.

DISCOURS DE M. C.-J. MAGNAN

INSPECTEUR GENERAL

*M. le Surintendant,**M.M. les Ministres,**Chers confrères,*

Permettez-moi, M. le président, de vous remercier pour la cordiale bienvenue que vous venez de souhaiter aux inspecteurs des écoles catholiques, réunis à votre appel en cet Hôtel du Parlement, siège de l'administration de l'Instruction publique. C'est bien ici, sous votre présidence, qu'il convenait de réunir ceux que le gouvernement a nommés pour assister le Surintendant dans la direction de l'enseignement, guider et stimuler les commissions scolaires dans l'accomplissement de leurs graves devoirs.

Toute notre gratitude aussi au gouvernement qui a autorisé la tenue de ce congrès et en a facilité le succès en prenant généreusement à sa charge les frais d'une aussi importante réunion.

Demandé par le Surintendant, approuvé par le Comité catholique, autorisé par le gouvernement et désiré depuis longtemps par les inspecteurs, ce congrès produira de bons résultats, j'en ai le ferme espoir. Comme le programme l'indique, c'est un congrès professionnel, un congrès de travail qui s'ouvre ce soir, pendant lequel chacun sera invité à communiquer le fruit de ses observations et de son expérience, à suggérer librement les mesures qu'il croit opportunes pour favoriser le progrès scolaire, à discuter cordialement ces mesures avec ses confrères.

IMPORTANCE DU SERVICE

Le service de l'inspection des écoles est sans contredit le plus important de tous les services administratifs en cette province. Il a pour objet les intérêts les plus chers du peuple, puisque c'est à lui qu'incombe la tâche vraiment nationale de veiller à la mise en opération de la première de nos lois provinciales, celle de l'Instruction publique.

Tel qu'établi ici, l'inspecteur comporte des attributions qui embrassent le service de l'Instruction publique dans son ensemble comme dans ses détails; aucune question d'enseignement ne lui échappe; il doit s'occuper des plus élevées comme des plus minimes. En effet, l'inspecteur primaire, en vertu de la loi et d'après les règlements du Conseil de l'Instruction publique, est non seulement obligé d'"inspecter" mais il doit aussi, dans certains cas, DIRIGER et le personnel enseignant et la commission scolaire. Il partage avec le Surintendant la responsabilité de la direction de l'Instruction publique.

Voilà pourquoi, celui qui accepte du gouvernement la tâche d'administrer l'Instruction publique dans une région déterminée de cette province, doit se consacrer tout entier à son rôle, le remplir avec tact, dignité et zèle.

FONDATION DU SERVICE

Le service de l'inspection des écoles atteint justement en ce mois de décembre 1911 sa sixième année d'existence. "En septembre 1851, dit M. Meilleur, le premier Surintendant de l'Éducation dans le Bas-Canada, dans son "Mémorial", page 325, je proposai au gouvernement une liste d'hommes recommandables pour être nommés inspecteurs d'écoles; mais les exigences politiques l'ayant circonvenu, il ne put faire cette nomination que près de trois mois après ma recommandation."

C'est-à-dire au mois de décembre 1851.

C'est sous l'administration Morin-Hincks que furent nommés les 21 premiers inspecteurs d'écoles. Plusieurs d'entre eux étaient des instituteurs de haute valeur, des hommes de devoir, tels que les Tanguay, les Valade, les Dorval et quelques autres.

C'est donc une coïncidence heureuse que celle qui nous réunit à la date exacte qui vit, il y a

soixante ans, l'établissement d'une organisation qui devait contribuer dans une si large mesure au développement de l'instruction populaire en ce pays.

Ça n'a pas été sans luttés ni efforts que le service de l'inspection scolaire s'est maintenu chez nous depuis 1851. On l'a souvent critiqué, on a parfois même mis en doute sa nécessité. C'est grâce au dévouement intelligent et au zèle inlassable de nos prédécesseurs, chers confrères, c'est grâce à vous, MM. les aînés dans la carrière, si les préjugés que l'on entretenait dans certains milieux contre l'inspecteur sont désormais disparus.

Aujourd'hui l'inspection est une véritable carrière, honorée du public et permettant à ceux qui s'y livrent de vivre modestement mais convenablement. Au cours du dernier lustre surtout, le gouvernement s'est sérieusement occupé de ce service, qui a été amélioré et perfectionné.

DEVOIRS A REMPLIR

A nous donc, chers collaborateurs, de répondre à la préoccupation généreuse de l'Etat en remplissant notre devoir, tous les devoirs qui nous lient vis-à-vis de la province. A nous d'accomplir notre tâche en fidèles serviteurs, en bons patriotes. C'est M. de Frayssinous qui a dit : " Pour celui à qui se trouve confié l'emploi sublime de former l'esprit et le cœur de la jeunesse, toutes les vertus sont des devoirs d'état." Placés à la direction de ceux-là mêmes qui ont pour mission de former l'esprit et le cœur de la jeunesse, c'est pourquoi nous, les inspecteurs, nous nous efforçons d'être des modèles d'officiers publics pour qui l'honneur professionnel n'est pas un vain mot.

C'est pourquoi, en dépit des années, nous consacrons encore des veilles à l'étude ; c'est pourquoi nous nous replions parfois sur nous-mêmes, afin de prendre mieux conscience de notre valeur, de notre dignité, de notre raison d'être, en un mot, au premier rang de la vaste armée des éducateurs de la jeunesse.

L'inspecteur a un rôle plus important et plus difficile à remplir qu'autrefois. Avec le développement du pays sont nés des besoins nouveaux, les règlements et les programmes scolaires en se modifiant suivant les exigences du progrès ont rendu son labeur plus considérable, plus ardu.

CONVICTIONS SINCERES

Aujourd'hui, l'inspecteur doit apporter dans l'exercice de ses fonctions non seulement une intelligence cultivée, un amour raisonné de sa province, une profonde estime de sa profession, mais il lui faut aussi, il lui faut surtout prouver la sincérité de ses convictions en travaillant rude et ferme, en cherchant à entraîner dans le courant du progrès les commissions scolaires et la population confiées à sa sollicitude.

C'est pourquoi, M. le Surintendant, nous sommes heureux de nous réunir dans un but exclusivement professionnel ; d'avoir l'occasion de travailler ensemble à l'étude de quelques problèmes scolaires, que j'estime de première importance, de mieux nous connaître, et par le fait même de mieux nous comprendre.

Nous poursuivons le même idéal. Nous voulons que la province de Québec, catholique et française, reste à la place d'honneur à laquelle ont su la placer nos devanciers; nous désirons ardemment qu'elle soit au premier rang dans la Confédération. Voilà pourquoi, chers confrères, par toutes les saisons vous parcourrez les routes de vos vastes districts, au prix de fatigues et de privations afin d'activer le progrès, de combattre la routine, d'encourager les efforts louables. Ce Congrès sera une halte pendant laquelle nous allons nous recueillir et étudier. Nous en sortirons mieux informés, plus unis, et réconfortés par le témoignage de bienveillance que les chefs de l'Etat veulent bien nous accorder. Après avoir travaillé ensemble sous la direction de notre chef hiérarchique, nous nous séparerons plus convaincus des avantages d'une bonne discipline. Ah, chers collaborateurs, comme nous serons forts, comme nous aurons de l'influence si nous sommes des disciplinés, obéissant loyalement au chef et avec fierté. Sans la discipline, nos efforts produiraient peu de résultats et nous dépenserions inutilement la santé et le talent que la Providence a pu nous donner.

L'INSPECTEUR GENERAL

M. le Surintendant, avant de reprendre mon siège, je désire vous exprimer ma plus sincère reconnaissance pour les bonnes paroles que vous avez prononcées il y a un instant à l'adresse de l'Inspecteur-général. Le témoignage que vous voulez bien me rendre en une circonstance aussi solennelle, me jette dans la confusion ; je m'efforcerais de le mériter.

En nommant un Inspecteur-général, le gouvernement a donné à cet officier des attributions de surveillance et de contrôle, c'est vrai ; mais de ces attributions il en découle d'autres infiniment plus agréables à remplir : celles d'encourager les efforts, de guider les initiatives, de signaler le mérite, de proclamer le zèle et les succès chaque fois qu'ils se rencontrent. J'ai la plus profonde admiration pour cet état-major du Département de l'Instruction publique, que l'on nomme le corps des inspecteurs. En dépouillant les nombreux bulletins que les inspecteurs adressent constamment au Surintendant, en lisant leurs observations aux commissions scolaires, en étudiant les notes et les statistiques qu'ils fournissent fidèlement, je songe à la vie parfois pénible que cet officier s'impose afin de se renseigner sur l'état de l'Instruction dans chaque municipalité, sur la valeur des titulaires et le degré d'avancement des élèves dans chaque école. Passant une partie de l'année loin de sa famille ; voyageant par tous les temps et toutes les saisons, ce pionnier de l'éducation populaire, cette sentinelle du progrès placée aux avant-postes les plus reculés mérite notre estime et notre admiration.

Aussi, est-ce mon grand désir de l'aider de toute l'ardeur de mon âme, de lui rendre justice devant les autorités chaque fois que l'occasion m'en sera donnée.

DISCOURS DE L'HONORABLE J. L. DECARIE

SECRETARE DE LA PROVINCE

Après avoir affirmé sa confiance dans le personnel de l'inspectorat, et exprimé son désir de le voir accomplir sa mission avec patriotisme, le Secrétaire de la province dit :

« Donnez-nous le meilleur de votre conscience. Faites comprendre aux commissaires d'écoles, quand il y a nécessité, qu'il faut mieux rétribuer les instituteurs, avoir de meilleures maisons d'écoles, porter un soin plus particulier aux choses de l'éducation. Faites tout votre devoir, quoi qu'il vous en coûte. Le devoir ne va pas sans sacrifice. Vous avez mission de promouvoir les intérêts de la province dans l'ordre intellectuel : c'est un apostolat. Livrez-vous-y avec ardeur. Soyez de ceux qui aident, qui guident, qui veulent monter et faire monter la jeunesse vers la lumière. Ne soyez pas de ceux qui découragent et qui érasent les bonnes volontés, au lieu de les soutenir. Soyez fermes cependant. Le "Suaviter in modo, fortiter in re" est encore la meilleure formule pour faire des hommes de nos enfants. Suggérez-nous des réformes. Nous voulons tous le bien de notre jeunesse par l'éducation. Depuis 1905, nous avons pris les moyens de vous aider. Aidez-nous à votre tour, pour le plus grand avantage de notre chère province. »

DISCOURS DE SIR LOMER GOUIN

PREMIER MINISTRE

Voici un résumé de ce discours :

« Je vous offre des remerciements pour vos services, en même temps que mes souhaits de bonheur pour l'année qui va commencer. C'est dans l'intérêt et pour le bien de notre jeunesse que vous avez été réunis. Nous souhaitons que votre Congrès produise de bons résultats.

Délibérez, discutez, suggérez ; mais résumez le tout sous forme de vœux ou de résolutions pour que nous en fassions des lois ou des règlements.

“ Depuis 1905, nous avons dépensé ce que nous avions de meilleur pour l'éducation, visant au but : le bien général. L'on a discuté nos mesures ; nous ne nous en plaignons pas. Mais je suis d'opinion que jamais plus de bonne volonté et de dévouement n'ont été mis au service d'une plus noble cause. Je ne suis pas un flatteur, et croyez-moi quand je vous dis que la grande somme des résultats acquis, nous la devons à vous, MM. les Inspecteurs.

“ Si nos écoles sont meilleures, ce n'est, ni au Secrétaire de la Province, ni au Surintendant, ni au Conseil de l'Instruction publique que nous le devons : c'est aux inspecteurs d'écoles qui sont allés dans les villes, dans les villages, et jusque dans les endroits les plus reculés de nos campagnes, s'enquérir des besoins de la population, au prix de bien des fatigues et des dépenses, mais avec un courage que nous nous sommes plu à reconnaître en augmentant leur traitement, avec espoir de faire mieux encore. Le meilleur moyen de succès, c'est l'effort persévérant. Dans mon comté de Portneuf, je me suis permis d'écrire à tous les curés et de leur demander ce qu'il fallait faire pour rendre l'enseignement plus efficace. J'entends bien continuer mon travail, et je crois que le grand problème qu'il s'agit de résoudre est celui des Institutrices sans diplôme. Je crois dans l'efficacité du diplôme et c'est pour cela que le gouvernement a créé des écoles normales dans tous les diocèses de la province, moins deux. Dites-nous ce que vous pensez de cette question. Délibérez sagement. Quand vous retournerez chez vous, dans vos familles, dans vos districts d'inspection, prêchez bien à tous l'amour de notre chère patrie. La patrie, ce n'est pas seulement la terre ancestrale, ce sont aussi les citoyens qui y vivent. Dites aux enfants de nos écoles primaires qu'il est beau d'aimer son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, mais qu'il faut aussi aimer ses voisins et tout le monde. Aux instituteurs, aux commissaires d'écoles, partout et toujours, dites qu'il faut que notre race soit unie pour qu'elle soit forte et qu'elle atteigne ses destinées.”

DISCOURS DE M. G. S. VIEN, I. E.

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES INSPECTEURS

Monsieur le Surintendant,

Vous m'avez fait l'honneur de m'inviter à prendre la parole, ce soir, au nom des inspecteurs d'écoles ; comme leur président, j'aurais cru manquer à mon devoir en déclinant cette invitation, et, au nom de tous, je vous remercie de cette délicate attention.

Nous sommes heureux, M. le Surintendant de voir se continuer la série de congrès pédagogiques, commencée, si je me le rappelle bien, en 1876.

En 1890, avait lieu, à Québec, le deuxième congrès plénier, sous la présidence de feu l'hon. Géd. Ouimet ; le troisième, à Saint-Hyacinthe, sous votre présidence, l'année même où l'on vous confiait la direction du département de l'Instruction publique, poste que vous avez occupé avec autant de dignité que de succès ; car, pour tout esprit observateur, il est impossible de nier que l'Instruction, depuis quelques années, ait pris un essor remarquable. Pour le prouver, il suffirait de faire quelques comparaisons, mais ceci m'entraînerait trop loin.

Les inspecteurs, M. le Surintendant auraient voulu ces congrès plus fréquents ; mais les finances de la province, pendant quelques années, ne permettant pas d'en solder la dépense, ils se sont formés en association, le 15 juillet 1901, et se sont réunis, chaque année, afin de se mieux connaître, d'échanger leurs idées, de discuter sur les meilleurs moyens à prendre, pour promouvoir la noble cause de l'éducation ; et, après ces échanges de vues, qui duraient deux jours, ils formulaient des vœux qu'ils ont été heureux de voir souvent acceptés par le Comité catholique et le gouvernement.

Les inspecteurs ne regrettent pas les dépenses et les travaux qu'ils se sont imposés, soutenus qu'ils étaient par cette pensée que l'enseignement n'est pas un métier mais une vocation, et qu'une fois qu'on s'y est livré, le but à atteindre soutient le courage, fait surmonter les difficultés, stimule constamment un zèle qui ne doit jamais se relâcher, comme si le succès répondait toujours à ses espérances.

Pas n'est besoin de le dire, M. le Surintendant les inspecteurs ont de multiples devoirs à remplir; si vous me le permettez, j'en énumérerai quelques-uns : faire deux visites au cours de l'année donner une conférence ; examiner les élèves sur les différentes matières du cours et s'assurer que le classement est bien fait ; transmettre à votre département les noms des titulaires qui se sont le plus distingués et ont montré le plus d'aptitude ; examiner les méthodes d'enseignement, et donner quelquefois des leçons en présence du titulaire ; inscrire sur le registre de l'école l'appréciation de la visite; remplir un bulletin pour chaque école de la municipalité, vous le transmettre avec observations, et inscrire sur le registre de la municipalité, vous le transmettre au secrétaire copie de ces dernières. Dans le rapport de fin d'année, classer les municipalités par ordre de mérite ; voir à l'état des maisons d'écoles, du mobilier et autres fournitures ; voir à la mise en opération du cours d'études, à l'emploi des livres autorisés ; visiter les pensionnaires du fonds de pension ; faire l'examen des maisons nouvellement construites et faire rapport ; examiner les livres des secrétaires-trésoriers, et entretenir une correspondance relativement considérable soit avec le département, les commissaires, les contribuables ou les instituteurs.

Pour l'accomplissement des nombreux devoirs que je viens de mentionner, et bien d'autres que je n'ai pas voulu inclure, afin de ne pas être trop long, les inspecteurs sentent le besoin de ces réunions, afin que l'expérience de l'un serve à l'orientation de tous les autres, et que les écoles sous leur contrôle retirent un large bénéfice de leurs études et de leurs travaux.

Le présent congrès, M. le Surintendant, sous votre direction bienveillante et éclairée aura à s'occuper de questions de la plus haute importance, tels que le dessin à l'école primaire, emploi d'instituteurs non diplômés, bibliothèques scolaires, promotion annuelle, hygiène et devoirs des inspecteurs, etc.

L'énumération qui précède fait connaître, en peu de mots, un travail considérable, et peut-être irréalisable dans le temps mis à notre disposition.

Cependant, nous nous mettrons résolument à l'étude de ces différentes questions, et je crois être l'interprète de mes confrères en vous assurant que chacun de nous y mettra une entière bonne volonté et le fruit de son expérience.

Avant de clore, M. le S., qu'il me soit permis d'avoir un souvenir ému et attristé pour la perte que nous venons de faire dans la personne d'un de nos confrères, feu M. A. Fontaine. La mort impitoyable vient de l'enlever à l'affection de son honorable famille et à notre sincère amitié.

On peut dire avec vérité que cet homme de bien est mort au champ d'honneur, puisque ce vaillant lutteur jusqu'au dernier moment, était encore à visiter ses écoles.

Caractère franc et loyal, homme intègre et de devoir, la mort n'a pas dû être pour lui une surprise.

Je suis sûr d'exprimer les sentiments de tous les inspecteurs en disant que cette perte nous est très sensible, et en offrant à sa famille éplorée nos plus vives et sincères sympathies.

Association des Institutrices

SECTION DE MONTREAL.

Une assemblée générale de l'Association se tiendra le vendredi, 19 janvier 1912, à l'Académie Marchand, 161 rue Berri, Montréal.

Il y aura deux séances, la première à dix heures a.m. et la seconde à deux heures et demie p.m. Les conférences seront données par Monsieur l'Abbé Elie Auclair, professeur à l'Université Laval.

et à l'École d'Enseignement supérieur des Filles, Monsieur Séraphin Boucher, Médecin de la Commission Scolaire de Montréal, Madame Houde, Professeur de déclamation et Mlle McCullen, professeur à l'Académie Marchand.

Ces différentes conférences seront suivies d'une discussion sur " le Projet de modification du programme d'études dans les écoles de filles."

Les institutrices sont priées de venir en grand nombre et de prendre part à cette discussion.

MARIA BELANGER, *Secrétaire.*

Ecole Garneau, rue Visitation,

Montréal.

Bibliothèque de la jeune fille

" *Le livre de poche de la Jeune Fille catholique et française.*"

Ce livre est le résumé très complet de l'admirable mission de la jeune fille, de la femme catholique et française, (celle aussi de toutes les jeunes filles et femmes).

Ce livre dit l'importance pour la jeune fille de remplir sa mission dans toute son étendue.

Toutes les jeunes filles devraient lire ce livre ; il contribuera à faire d'elles de vraies catholiques et de sincères patriotes.

" *Le Bouquet de la Jeune Fille* ", par le R. P. Marchal.

Ce sont des parfums salutaires que l'on respire en lisant, ou plutôt en effeuillant, ce *bouquet*. L'auteur a voulu inspirer à ses jeunes lectrices la ferme résolution d'être des femmes fortes, au lieu de rester des poupées dépendieuses.

JEANNE.

Le nouveau diocèse de Régina

Le nouveau diocèse de Régina (Saskat), dont S. G. Mgr Olivier-Elzéar Mathieu est le premier titulaire, a pour limite, à l'ouest, le 110e degré de longitude (Greenwich) ; au sud, il longe la frontière des Etats-Unis. Sa limite, à l'est, est le Manitoba. Au nord, il est borné par la ligne séparant les cantons (townships) 30 et 31. La population catholique est de 51,177 personnes ; 15,964 sont de langue française, 13,000 de langue ruthène, 12,470 de langue allemande, 4,211 de langue anglaise, 2,295 de langue polonaise, 1,519 de langue hongroise, 1,000 de langue indienne et 718 d'autres langues. Sur 73 prêtres, 54 sont de langue française et 1 de langue anglaise. Tous parlent les deux langues nationales, le français et l'anglais, et plusieurs parlent d'autres langues. Sur 68 religieuses, 54 sont de langue française et 11 de langue anglaise.



P
Un vo
toile 4
En
séduis
lui si é
diverse
et rien
toires, l
C'e
cette co

Écho du recensement de 1911

LES PROVINCES DU DOMINION PAR ORDRE DE POPULATION

Ontario.....	2,523,358
Québec.....	2,005,305
Nouvelle-Ecosse.....	492,339
Manitoba.....	455,869
Saskatchewan.....	487,802
Alberta.....	375,434
Colombie-Anglaise.....	380,787
Nouveau-Brunswick.....	351,888
Ile du Prince-Edouard.....	93,722

VILLES PRINCIPALES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Montréal.....	466,197
Québec.....	78,067
Maisonneuve.....	18,674
Hull.....	17,585
Sherbrooke.....	16,405
Trois-Rivières.....	14,441
Westmount.....	14,318
Verdun.....	11,622
Lachine.....	10,778
Saint-Hyacinthe.....	9,797
Valleyfield.....	9,447
Sorel.....	8,419
Lévis.....	7,448
Thetford Mines.....	7,262

Bibliographie

Pages choisies des Grands Ecrivains : FENELON, avec une Introduction par Moïse Cagnac. Un vol. in-18 Jésus (Librairie Armand Colin, rue de Mézières, 5, Paris), broché 3 fr. 50, relié toile 4 fr. 50.

Entre tous les grands écrivains du XVII^e siècle, il n'est pas de figure plus originale et plus séduisante que celle de Fénelon, cet être à la fois si vif et si mesuré, si épris du ciel, et malgré lui si ému des choses de la terre, si docile et si indépendant. Son œuvre extraordinairement diverse, à certains égards fort en avance sur son temps, est restée pour nous singulièrement vivante; et rien ne le prouve mieux que les études qu'elle ne cesse de faire naître, les jugements contradictoires, les discussions passionnées dont elle est chaque jour l'objet.

C'est donc une très heureuse idée que d'avoir fait, à l'usage du grand public, un choix dans cette œuvre. Le grand public est resté, chez nous, un peu trop porté à ne voir dans Fénelon que

Fauteur de *Télémaque*. On lui présente ici — en même temps que le théologien, le controversiste et l'évêque — le pédagogue averti, le moraliste pénétrant, l'orateur abondant et persuasif, le critique ingénieux, l'incomparable directeur d'âmes, le politique enfin, si attachant, si inquiétant parfois, et — le mot convient à ce prince de l'Église — le citoyen.

M. Moïse Cagnac, dont les nombreux travaux sur Fénelon font autorité, a mis en tête de ce volume de Pages Choiesies une ample et riche Introduction sur la vie, le caractère et l'œuvre de Fénelon.

Nouveautés pédagogiques

" *La Douce France* ", par René Bazin, de l'Académie française.

Quelles belles, quelles réconfortantes pages que celles que l'éminent académicien catholique a réunies sous le titre *La Douce France* ! C'est une œuvre littéraire de premier ordre et aussi une œuvre vraiment pédagogique. Le livre si vivant, si français de M. Bazin peut être très utile aux maîtres et aux maîtresses en leur fournissant des lectures propres à développer le bon goût chez les élèves et à leur faire connaître la vraie grandeur de notre mère-patrie, la France.

L'un des plus beaux chapitres de *La Douce France* est consacré au Canada ; il est intitulé : *La France au delà des mers*.

Cet excellent ouvrage est en vente à la librairie Garneau, 6 rue de la Fabrique, Québec.
Prix : 85 cts ; franco par la poste : 90 cts.

Entretiens divers de la Ménagère, par Mme B. G. Vasse, avec une préface par Mme la Comtesse de Diesbach. Un volume in-8, joliment illustré, édité chez Bloud & Cie, Paris, et en vente chez J. P. Garneau, libraire, Québec.

Que de conseils et de notions utiles dans ce petit livre de cent cinquante pages ! Aujourd'hui que l'enseignement ménager est en honneur dans plusieurs de nos écoles, il importe aux institutrices de se mettre au courant des meilleures méthodes d'enseignement ménager. Et les *Entretiens divers de la Ménagère* peuvent servir aux élèves avancés des écoles ménagères, des couvents et des cours ménagers des écoles primaires.

Prix : 50 cts ; franco par la poste : 55 cts.

Publications reçues

Le poison maçonnique, par l'abbé Antonio Huot. L'Action Sociale catholique de Québec, éditeur.

Cette intéressante brochure, qui ne se vend que cinq sous, contient une étude complète sur " la naissance et le développement en notre pays, de la franc-maçonnerie du Grand-Orient de France."

L'organisation ouvrière dans la province de Québec, par M. Arthur Saint-Pierre, de l'École sociale populaire, 1077, rue Rachel, Montréal. Prix : 10 sous. Plaquette instructive dont nous recommandons la lecture.

The School Art-Books, revue illustrée, mensuelle, s'adressant à ceux qu'intéressent le Dessin et les Arts d'agrément. Publié par *The School Arts Publishing Company*, 120 Boylston street, Boston, U. S.

Souvenir d'un IIIe Centenaire en Pays Micmac, par le F. Pacifique, O. M., Cap Ste-Anne de Ristigouche, P. Q.

C'est le récit très captivant du troisième centenaire de la conversion au catholicisme de la tribu des Miamaes.

Témoignages Encourageants

Pour une fois, nos lecteurs nous permettront de mettre sous leurs yeux les deux témoignages qui suivent, que nous choisissons parmi les nombreuses lettres reçues chaque jour :

" *L'Enseignement Primaire* de décembre est particulièrement intéressant et instructif. Que d'excellents conseils reçoivent chaque mois vos nombreux lecteurs ! Dieu en soit loué ! Qu'il vous conserve la santé et les forces pour que vous puissiez continuer longtemps à poursuivre la belle œuvre à laquelle vous vous consacrez avec tant de dévouement."

(FRÈRE P. G.)

" C'est avec plaisir que nous recevons de nouveau *L'Enseignement Primaire*. Tout ce que cette revue présente aux institutrices est appréciable et apprécié. C'est encore votre œuvre, Monsieur l'Inspecteur, celle qui a vu le jour et grandi sous votre inspiration et votre impulsion. Permettez donc que nous vous en offrions notre part très large de reconnaissance et de félicitations. Nos institutrices aiment à tirer parti des suggestions et leçons qu'elles y trouvent, et c'est à l'avantage de nos écoles "

(SEUR STE-M., H.)

Avis

1° Nous ne répondons à aucune lettre non signée d'un nom responsable.

2° Le directeur de *L'Enseignement Primaire* n'a rien à voir dans la distribution de *Mon Premier Livre* et dans la vente des *Réponses aux questions* du Bureau central. Dans le premier cas on doit s'adresser au Surintendant de l'Instruction publique, dans le second à W. Bussièr, École Normale^c Laval, Québec.

La caisse d'économie scolaire de l'académie Saint-Jean-Baptiste de Montréal

FONDEE LE 16 OCTOBRE 1911

Le Directeur de la Caisse, M. le Curé Forbes, et le Trésorier soussigné sont heureux de faire au public le premier rapport suivant :

Le 16 octobre,	336 élèves ont déposé	\$74.84
" 23 "	378 " " "	80.91
" 30 "	346 " " "	64.39
" 6 novembre,	372 " " "	66.14
" 13 "	363 " " "	88.92
" 20 "	349 " " "	79.44
" 27 "	324 " " "	61.05
" 4 décembre,	368 " " "	71.86
" 11 "	330 " " "	65.78
" 18 "	302 " " "	65.64
" 26 "	342 " " "	95.15
Total.....		\$814.12

Sur une inscription de 1,217 élèves, 606 ont fait des versements hebdomadaires au joli montant de \$814.12 en deux mois et demi, soit une moyenne par élève de \$1.34, et une moyenne de dépôt par semaine de \$74.01 ; 106 chèques de retrait ont été émis au montant total de \$322.51, et \$144.00 remis en espèces, ce qui laisse une balance disponible de \$490.11.

28 décembre.

P. CROISSETIERE, C.S.V.

Trésorier.

A nos lectrices

Nous croyons donner bon conseil en disant ; Si la visite de *Notre-Dame d'Afrique aux Foyers Canadiens* vous est adressée, ne lui faites pas l'injure de la refuser. Réclamez-la même si elle est nécessaire.

A tous égards, elle vous rapportera plus qu'elle n'aura coûté.

Le directeur de l'enseignement du dessin

Par un arrêté ministériel en date du 23 décembre 1911, A. Chs.-A. Lefèvre, professeur à l'Ecole normale Laval depuis près de trente ans, a été nommé Directeur de l'enseignement du dessin dans la province de Québec. Cette nomination très importante a été faite à la demande du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Le gouvernement a eu la main heureuse en choisissant M. Lefèvre, qui est un professeur mérité et un organisateur de premier ordre.

Nous félicitons cordialement M. Lefèvre et lui souhaitons une longue et fructueuse carrière.